

LES CONSERVATEURS VOTENT AVEC LES LIBERAUX

PAR 191 VOIX CONTRE 17, LA CHAMBRE DES COMMUNES MANIFESTE SA CONFIANCE EN L'HON. M. KING. — LES CRÉDITS MILITAIRES SERVIRONT EXCLUSIVEMENT À LA DÉFENSE DU CANADA, DÉCLARE LE PREMIER MINISTRE.

Ottawa, 25. — Le premier ministre Mackenzie King est d'avis que le programme de défense du Canada, destiné à la seule défense du Canada, est la plus efficace contribution que ce pays puisse faire à la sécurité de l'Empire Britannique et de tous les pays qui ont les mêmes idéals et les mêmes institutions.

Après une vigoureuse défense de l'accroissement des crédits des forces militaires, navales et aériennes du Canada, M. King a vu tous les députés libéraux et conservateurs présents se liguier pour battre une motion de non-confiance présentée par le parti de la C. C. F. 32 conservateurs et 4 créditistes votèrent avec 155 libéraux contre la motion.

Le vote fut de 191 à 17 et le seul appui qu'obtint la C. C. F. en dehors de ses propres partisans lui vint du Crédit Social

et de Mlle Agnes Macphail UFO-travailleuse, (Grey-Brunce).

Le débat sur la défense fut le plus long de la session et dura quatre jours. Il fut marqué par le silence complet des conservateurs; aucun d'entre eux ne dit un mot. Plusieurs libéraux critiquèrent les crédits de la défense, mais aucun n'abandonna le gouvernement au moment du vote.

M. John Blackmore, chef du Crédit Social, et trois de ses partisans votèrent avec le gouvernement, tandis que les 10 autres appuyaient la C. C. F.

"Au cours de ce débat, dit M. Mackenzie King, nous avons dû à différentes reprises de ce côté-ci de la Chambre répéter que ce que nous faisons, c'est pour le Canada et le Canada seul.

"Cela était nécessaire parce

(Suite en page 8)

OUVERTURE DE LA SESSION A QUEBEC

Québec, 25. Pour la troisième fois en douze mois une session du Parlement provincial s'est ouverte à Québec, et cette fois dans des circonstances si étranges qu'on n'est pas sans se demander sérieusement si la cérémonie ne se répètera pas de nouveau avant la fin de 1937. Les députés, convoqués d'abord le 24 mars 1936, sont revenus le 7 octobre et mercredi, 24 février, le parlement les reprenait pour les retenir au moins deux mois.

Tout un grand paragraphe du Discours du Trône, réservé à la question de la distribution de l'électricité dans la province, a eu l'effet d'un coup de foudre. Dès cette session, le gouvernement entend soumettre toute la législation actuellement possible "en vue de remédier aux abus des compagnies d'électricité".

"Entre autres choses", y lit-on, "il proposera d'accorder, de façon efficace et juste, à toute municipalité de notre

LE DISCOURS DU TRÔNE CRÉE UNE GROSSE SURPRISE EN FAISANT PART D'UN PROJET DE CENTRALES ÉLECTRIQUES. — UNE CONCESSION DU MINISTÈRE AU GROUPE HAMEL.

AUTRES MESURES QUE L'ON PROPOSE

province, le droit de municipaliser le service de l'électricité dans son territoire. De plus, il demandera de créer un organisme possédant le pouvoir d'insérer certaines centrales électriques, qui devront rester la propriété de la province et dont l'exploitation, indépendante des compagnies d'électricité et des clientèles politiques, devra s'effectuer dans l'intérêt général".

Personne ne doute que ce ne soit là une grosse concession de la part du ministère, qui voudrait endiguer de cette façon les courants d'opinions de plus en plus favorables au Dr Philippe Hamel et à son

assez. On remarquera en effet que la municipalisation de l'électricité, telle que préconisée par le ministère, n'est autre chose qu'un programme d'électrification rurale.

Il y a donc concession de la part du gouvernement et cela suffit pour montrer toute l'ironie d'une déclaration à peine vieille de cinq mois. On se rappelle ce que M. Duplessis disait alors: "L'arrière grand-père de l'homme qui va me faire changer d'idée n'est pas encore né".

Parmi les autres mesures importantes qu'il est proposé de faire, on se trouve deux qui ont trait à la restauration de l'agriculture et au progrès de la colonisation. Des comités seront formés à cet effet.

Le gouvernement annonce aussi qu'il désire "appliquer les meilleures méthodes de venir en aide aux mères et aux orphelins nécessiteux" au moyen d'une législation à ce sujet.

(Suite en page 8)

LA DEMISSION DE M. OSCAR DROUIN

PARCE QUE LA SOI-DISANT UNION NATIONALE NE RESPECTE PAS SES PROMESSES ÉLECTORALES. — CET ACHAT DE LA CIE BEAUHARNOIS. — RÉQUISITOIRE CONTRE LE CABINET DUPLESSIS. — BLEU AVANT D'ÊTRE AUTRE CHOSE.

Québec, 25. — Les libéraux qui, aux dernières élections provinciales, pensaient voter pour un gouvernement d'union nationale en votant pour les candidats de M. Duplessis, sont aujourd'hui complètement désabusés. Il est maintenant établi que c'est pour un gouvernement archi-bleu qu'ils votaient sans le savoir. M. Duplessis a trompé le peuple comme il avait trompé Paul Gouin et ses autres camarades des luttes pré-électorales. Ces libéraux qui ont été élus sous l'étiquette de l'Union nationale se sont aperçus en arrivant à Québec que le nouveau gouvernement avait bien l'intention d'être bleu avant d'être tout autre chose et que M. Duplessis avec ses promesses n'est qu'un mauvais farceur.

Il avait déclaré que seuls les fonctionnaires malhonnêtes se-

raient destitués, mais au même moment où il prononçait ces paroles, il faisait destituer, la plupart du temps sur avis sommaire, tous les fonctionnaires libéraux. On remarquera que le premier-ministre n'a pas fait renvoyer de fonctionnaires conservateurs. Non, il ne s'est attaqué qu'aux fonctionnaires libéraux et c'est le jour où il voulait faire fonctionner sa guillotine contre des libéraux dans le ministère de M. Oscar Drouin (terres et forêts) qu'il se heurta à celui-ci et que la lutte commença. Du reste, le nouveau gouvernement ne paraissait pas décidé à remplir ses promesses électorales et là aussi, la lutte s'avéra dure entre M. Duplessis et son "bras droit", M. Oscar Drouin.

M. Oscar Drouin a donc démissionné comme ministre des

(Suite en page 8)

NOUVEAUX OFFICIERS DE CETTE SOCIÉTÉ

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE FAIT L'ÉLECTION DE SES OFFICIERS POUR L'ANNÉE 1937.

La Société d'Agriculture du District de Saint-Hyacinthe a fait les élections de ses officiers pour l'année 1937, avec le résultat suivant:

BUREAU DE DIRECTION:
Président, M. Freddy Robillard, de St-Césaire; vice-président, M. Louis Provost, de Sainte-Théodose; directeurs, MM. Herménégilde Rodier, de St-Barnabé; Hectance Charpentier, de St-Simon; Eugène Arpin, de St-Ours; Alfred Bousquet, de St-Pie; Napoléon

Sansoucy, de St-Ours; Joseph Gingras, de Rougemont; Elphège Lagacé, de St-Hyacinthe et Joseph Leblanc, de Contrecoeur.

COMITÉ EXECUTIF: Président, M. Freddy Robillard, de St-Césaire; vice-président, M. Herménégilde Rodier, de St-Barnabé; membres, MM. H. A. L'Abbé, Ernest O. Picard et Raoul Dionne, tous de St-Hyacinthe; secrétaire-gérant, M. A.-R. L. L. ners, St-Hyacinthe, et auditeur, M. A.-V. Blanchard, St-Hyacinthe.

FEU MONSIEUR NAP. NORMAND

M. Napoléon Normand, un vieux citoyen de Saint-Hyacinthe, est décédé le 18 février après une courte maladie, à l'âge de 76 ans. Il laisse dans le deuil trois fils, Joseph, Elzéar et Omer Normand; trois filles, Mme Stanislas Côté (Florentine), Mme Napoléon Brunelle (Marie-Rose), de Montréal, et Mme René Bouchard (Yvonne), de cette ville, et un frère, Ferdinand Normand. Le défunt laisse aussi plusieurs petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu le 20 février à l'église paroissiale de Notre-Dame du Rosaire, sous la direction de la maison Jos. Bertrand Enrg. La levée du corps a été faite par le R. Père Nicolas Ferron, O. P., curé de la paroisse, qui a aussi chanté le service, assisté comme diacre et sous-diacre des RR. PP. J. M. Gauthreau, O. P., et Clément Pothier, O. P. Les porteurs étaient MM. Antoine Languérand, Louis Plamondon, Jean B. Laplante, François Demers, Osias Desmarais et Nazaire Casavant.

Le deuil était conduit par les

fils du défunt, Joseph, Elzéar et Omer Normand; son frère, Ferdinand Normand; ses gendres, Stanislas Côté, René Bouchard et Napoléon Brunelle, ce dernier de Montréal; ses petits-fils, Guy Normand et Roma Auger; ses neveux, Omer Normand, Henri Normand et Auguste Hébert, ainsi que plusieurs autres parents et amis. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la paroisse.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie. Mentionnons les suivants:

Offrandes de messes. — Les employés de la Comfort Hosier, Montréal, les employés de la Penmans, Dépt. de M. Armand Mongeau, Mlles Lussier, M. et Mme René Bouchard, MM. H. Gaucher, D. Lambert, P. Lambert, M. et Mme Lionel Lamoureux, M. et Mme Ernest Cadioux, M. et Mme Albert Verville, Warwick R. I.

Couronnes de messes. — M. et Mme Eug. Benoit, la famille C. H. A. Campbell, M. et Mme F. Normand.

Affiliation à l'oeuvre du Noviciat de l'Ordre de St-Dominique. — M. et Mme Wilfrid

(Suite en page 8)

Les quatre périodes du régime Duplessis

Suite du discours prononcé par M. Damien Bouchard, au Club de Réforme le samedi 13 février courant:

L'abondance de matières d'actualité nous force à ne publier, cette semaine, qu'une deuxième tranche de ce discours. Nous le finirons la semaine prochaine.
La direction.

LE SCANDALE DES DROITS DE COUPE.

Le scandale de la vente des cinquante et un millions d'obligations de la province est le fait le plus saillant de la première période du régime des purs. La seconde période qui a été celle de la session d'urgence a été illustrée par un second scandale qui ne le cède en rien au premier; c'est celui par lequel on a aussi fait perdre au delà d'un demi-million à la province pour récompenser les grandes compagnies forestières de l'aide de toute nature qu'elles ont donnée aux candidats de M. Duplessis.

Comme le premier scandale cette sale affaire s'est perpétrée dans le secret par un ordre en conseil. Comme dans la vente des cinquante et un millions de débetures sans soumissions on l'a entourée d'un savant camouflage pour tâcher de la faire passer inaperçue.

Un beau matin on apprit par les journaux que le premier-ministre avait conté leur fait aux représentants des grandes compagnies forestières. Il les avait accusé de payer des salaires de famine aux bûcherons, de traiter ces derniers plus durement que leurs chevaux, de les exploiter en leur vendant des marchandises deux fois plus cher qu'elles ne valaient; il avait décidé de mettre ordre à ces abus criants en avisant les entrepreneurs forestiers que leurs licences seraient annulées s'ils ne se conduisaient pas mieux à l'avenir.

LE CAMOUFLAGE DU PREMIER-MINISTRE.

En lisant ces déclarations grandiloquentes dans les journaux je me suis dit que le premier-ministre devait être à comploter quelque mauvaise machination au profit des grandes demandais quel malheur était pour fondre sur la tête des compagnies et au détriment de la province et je de nos pauvres bûcherons. Les excès de langage de monsieur Duplessis sentaient le camouflé à cent lieues à la ronde. Au cours d'une séance pour accentuer son bluff il faisait une nouvelle charge contre les grandes compagnies et il déclarait que le gouvernement venait de porter à \$40.00 par mois le salaire minimum des bûcherons. Cette mesure devait donner un million de plus de salaires à nos travailleurs de la forêt puisque le gouvernement libéral n'avait fixé ce salaire minimum qu'à trente dollars par mois. M. Duplessis, continuant son système de camouflé pour cacher les turpitudes de son administration, vient de répéter au banquet qui a été donné sur la fin de la semaine dernière au ministre de la voirie sa philippique contre les marchands de bois.

Je cite du texte du DEVOIR:

"Qu'avons-nous fait à part cela? Nos gens de la campagne et des villes qui allaient travailler dans les chantiers recevaient des salaires de famine. Nous avons dit 'aux compagnies de bois, vous allez payer des salaires raisonnables, vous allez acheter vos produits chez les cultivateurs, aux prix du marché, vous allez donner des

conditions de travail raisonnables aux bûcherons. Si 'vous ne faites pas cela nous allons prendre le fouet et 'vous allez le faire malgré vous. Nous avons passé des 'contrats avec ces compagnies, où nous disions, que la 'faute en soit ou non aux contracteurs, si les salaires ne 'sont pas payés, c'est la compagnie qui allait les payer."

Monsieur Duplessis a donc posé en ennemi des grandes compagnies et il est allé jusqu'à les menacer de son fouet de cosaque. Ceci c'est son attitude lorsqu'il parle en public, lorsqu'il s'adresse à ceux dont il a surpris la bonne foi aux dernières élections et qu'il veut maintenir dans leurs illusions. Voyons ce qu'il fait lorsqu'il règle en cabinet secret avec le général White les relations réelles du gouvernement avec les grandes corporations forestières. Examinons en même temps ce que le parti libéral a réellement fait pour protéger les bûcherons. Ceci nous permettra de découvrir le coup de Jarnac que le premier-ministre a porté à nos bûcherons et le raid qu'il a permis aux grandes corporations de faire dans la caisse de la province, ces deux opérations sordides qu'il a voulu cacher en les camouflant par des attaques aussi violentes qu'hypocrites contre les grandes compagnies forestières.

DEUX AFFIRMATIONS FAUSSES.

Quand le premier-ministre a fait sa déclaration au sujet des salaires payés aux bûcherons il a affirmé que le gouvernement libéral avait fixé un salaire minimum de trente dollars par mois qu'il avait porté lui à quarante dollars. Ces deux chiffres sont faux. Quand il a dit qu'il avait décrété une augmentation de salaires d'un million pour les bûcherons ceci est encore faux.

Le salaire minimum fixé par la Commission des Opérations Forestières pour l'année 1936-37 était de \$37.00 par mois et non de \$30.00 comme l'a avancé le premier-ministre. S'il avait réellement porté à \$40.00 ce salaire minimum, comme il l'a dit, son augmentation n'aurait donc été que de huit pour cent et non de trente-trois et un tiers pour cent comme il l'a déclaré. Son million d'augmentation pour les bûcherons, si augmentation il doit y avoir, se trouve donc réduit à quelque \$225,000.

Si les libéraux laissaient payer des salaires de famine aux bûcherons comme monsieur Duplessis n'a augmenté, mais avec sa bouche seulement, ces salaires que de huit pour cent ces gages ne peuvent pas être devenus des salaires raisonnables. D'ailleurs c'est un salaire minimum de \$52.00 que monsieur Duplessis et ses candidats avaient promis aux travailleurs de la forêt et non une pitance de quarante dollars. Il n'est donc pas étonnant qu'en face de cette promesse et des grandes compagnies qui ont été si sympathiques au nouveau gouvernement au cours des dernières élections monsieur Duplessis sente le besoin de camoufler son attitude véritable.

REFUS DU PREMIER-MINISTRE DE PRODUIRE LES DOCUMENTS.

Le tintamarre assourdissant de M. Duplessis m'ayant clairement averti qu'il désirait cacher quelque faveur aux grandes corporations forestières j'inscrivis sur l'ordre du

(Suite en page 5)

LES MAIRES FAVORABLES A LA ROUTE NUMERO 2

LE PROJET DE L'HON. T. D. BOUCHARD EST APPROUVÉ PAR LES MUNICIPALITÉS RIVERAINES DU LAC SAINT-LOUIS. — AVANTAGES DE CE TRACÉ.

Le projet de la route No 2, tel que préparé par l'Hon. T. D. Bouchard, alors qu'il était ministre dans le cabinet Godbout, a été approuvé à l'unanimité par les maires des municipalités longeant le Lac St-Louis, au cours d'une réunion spéciale tenue samedi après-midi à Lachine. Cette séance avait été convoquée par un comité d'étude formé par la Ligue des Propriétaires de Lachine, dans le projet de construction d'un boulevard en bordure du lac St-Louis. Après une intéress-

sante discussion, après avoir pesé le pour et le contre, les membres en sont venus à la conclusion qu'il serait sage d'approuver le plan numéro deux, avec recommandation au gouvernement de bien vouloir améliorer la route qui longe le lac St-Louis afin de lui conserver son cachet touristique. Le plan numéro 3, qu'on avait jugé d'abord plus rationnel, a été abandonné à cause des inconvénients que certaines villes de l'extrême ouest de l'île y vo-

(Suite en page 8)

FEU MADAME FELIX LAPOINTE

En cette ville, le 18 février, est décédée Mme Félix Lapointe, née Alphonsine Desgranges, à l'âge de 59 ans. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, cinq fils, Albany, Josephat, Philippe, Germain et Henri-Paul, et deux sœurs Mme Henri Brodeur (Anna) et Mme Pierre Ledoux (Sophronie), toutes deux de St-Dominique.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 22 février, en la cathédrale de Saint-Hyacinthe. La levée du corps a été faite par l'abbé Louis-Philippe Breton et le service a été chanté par l'abbé George-E. St-Onge, neveu de la défunte, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés L. P. Breton et Loïse.

Les porteurs étaient MM. Joseph Larchevêque, Ferdinand Daoust, Louis Desroches, Arthur Archambault, Victor Armstrong et M. St-Onge. Conduisaient le deuil son époux, Félix Lapointe; ses fils, Albany, Josephat, Philippe, Germain et Henri-Paul; ses beaux-fils, MM. Wilfrid Lapointe, de Montréal, Prosper

Brodeur, Arthur Richer, Alfred Lapointe, Henri Brodeur et Pierre Ledoux, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Parmi les témoignages de sympathie reçus par la famille, mentionnons les suivants:

Offrandes de messes: Les employés de la Needlecraft Mills, les employés de la Donahue Corporation.

Offrandes de fleurs: M. Camille Mercure, L. Charbonneau, la famille Maurice Pinsonneault.

Bouquets spirituels: Académie Girouard, la famille H. Bédard, Mme Arthur Robitaille. Oeuvre du Noviciat: M. E. Desgranges, la famille Adélarde Fluette, M. et Mme A. Wilford, les employés de la Donahue Corp., M. R. Bernard, la famille Eugène St-Onge.

Témoignages de sympathie: M. C. Bouchard, M. et Mme T. Fontaine, M. et Mme R. Palardy, M. et Mme V. Desroches, Mlle Solange et Isabelle Morisseau, famille V. Lapiere, Mlle B. Comtois, M. G. Richer, la famille H. Bédard, M. O. Bousquet, la famille A. Lapointe, M. et Mme R. Ashby, la famille G. Théroux, M. et Mme H. Provost, la famille A. Bro-

(Suite en page 8)

LE CLAIRON

JOURNAL HEBDOMADAIRE PUBLIE A SAINT-HYACINTHE

"Le Clairon" est imprimé par l'Imprimerie Yamaska au No. 173, rue Girouard, Téléphone: 498.

ABONNEMENTS

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50
 Abonne au Canada 1.00

EN VENTE CHEZ

M. Henri BARRE, 231 rue Cascades,
 M. René CHOQUETTE, 106 rue Mondor,
 M. Armand BROUSSEAU, 122 Cascades.

SAINT-HYACINTHE, 26 FEVRIER 1937

LE POURVOYEUR DES PAUVRES

Depuis bien des années, un certain cliqué de politiques à vues étroites et bornées, s'acharne à démolir tout ce que fait l'administration municipale. N'ayant d'autre vision que l'assouvissement de la haine vouée à Damien Bouchard, par envie de la place importante qu'il s'est taillée dans la politique provinciale, ce groupe de pygmées affranchis s'efforce de tout stériliser. Ne pouvant rien produire, faute de l'envergure nécessaire et par suite, peut-être de la déformation professionnelle qui s'est ensuivie de son état d'éternel battu, il ne peut que glapir, japper et conspirer. Du cerveau anémique de ces défaitistes, n'a jamais jailli une idée féconde; leur machine n'a qu'une vitesse: celle qui mène à reculons. Qu'il s'agisse d'améliorations à apporter dans n'importe quel domaine, voirie, urbanisme, embellissement, ces rétrogrades s'y opposent ou s'abstiennent; sans se donner seulement la peine d'étudier les avantages qui pourraient résulter de telle ou telle mesure, elle leur déplaît du seul fait qu'elle a été conçue ou appuyée par un homme progressif et qui s'appelle Damien Bouchard.

Depuis 20 ans, notre cité a toujours marché de l'avant et à une allure accélérée. Ses rues boueuses d'autrefois ont fait place à de bons pavages, ses parcs se sont agrandis et ornés, ses édifices municipaux se sont modernisés; il n'y a pas d'année où ses services d'aqueduc et d'incendie n'aient été dotés de quelque amélioration. A ces fins plusieurs règlements ont été soumis à l'approbation des contribuables, invariablement, la cliqué rétrograde s'y est opposée ou s'est abstenue. L'assistance que l'exécution de ces ouvrages apportait à nos travailleurs qui répugnent à l'aumône, ne l'a jamais intéressée. Mais l'obstruction systématique de ces éteignoirs a toujours été stérile et Dieu merci! notre conseil a pu édifier une ville où il est agréable de vivre et que l'on fait voir avec fierté à nos amis et à nos visiteurs.

Dans le passé, la tactique de ces dénigreurs consistait à rallier les propriétaires un peu timorés en criant à tout vent: "Bouchard va ruiner la ville". Si l'on consulte les statistiques impartiales, préparées dans le seul but d'éclairer la haute finance sur la valeur des placements, telles que celles, par exemple, publiées par la maison "Harrison & Company, Limited", de Toronto, l'on constate que nos finances municipales sont dans un état on ne peut plus sain, que les taxes imposées en notre ville sont les plus basses du pays, que notre administration municipale, en un mot, n'a rien à envier à aucune autre. Et le vieux cri d'alarme ne réveille plus d'échos. Il faut donc trouver autre chose, et nos pêcheurs en eau trouble ont imaginé de soulever les chômeurs.

L'opulent Sylvestre, enrichi dans le commerce du sucre et de la mélasse, a découvert récemment qu'il y avait des pauvres dans notre ville. Il trouve soudain leur sort si lamentable qu'il est scandalisé de ce que le conseil ait songé à rémunérer convenablement les services des employés municipaux. D'après sa théorie, un fonctionnaire devrait vivre misérablement aussi longtemps qu'il existera des chômeurs. Il oublie qu'il en existait aussi, alors qu'il arrondissait sa bosse dans le commerce des denrées alimentaires. C'est d'ailleurs sa vieille tactique: essayer de faire croire que les personnes qui ont fait une carrière de fonctionnaires, n'occupent leurs postes que par favoritisme. Il compte pour rien leurs talents et leur dévouement et semble croire qu'on pourrait les supprimer sans que la chose publique n'en souffre. Sottise nouvelle ajoutée à tant d'autres au compte de ce suffisant ignare. Comme si, en dehors du commerce d'épicerie, l'on ne pouvait aspirer à se faire une situation convenable.

S'il n'y avait que lui et ses affidés pour faire marcher les rouages municipaux, notre ville serait dans une condition

LA DEFENSE NATIONALE

Les conservateurs qui faisaient de la politique partisane avec les crédits de la défense nationale, ont dû avoir la surprise de leur vie quand ils ont vu leur propre parti, qui représente l'opposition officielle au Parlement, voter en bloc avec le gouvernement King sur un projet d'une extrême importance. Ils avaient espéré que M. Bennett (Arbi), sans se prononcer sur le mérite de la question, poserait un amendement pour embêter le Gouvernement. Ils oublièrent que le parti conservateur est le parti tory par excellence, cent pour cent BRITISH, plus impérialiste que le Roi, auteur et parrain de la mesure de conscription qui, en 1917, envoya des milliers des nôtres outremer, le parti qui n'a jamais assez de s'écrier que le Canada ne fait rien pour l'EMPIRE.

De sorte que la petite campagne de fausses représentations lancée par l'ILLUSTRATION et autres feuilles partisans a, tout simplement, fait long feu, et ce sont les chefs conservateurs eux-mêmes qui se sont chargés de lui river son clou. On n'a pas idée de l'énormité des bobards qui furent servis au public par des bleus mal embouchés, dans l'espoir d'ameuter le peuple contre le régime libéral que nous avons à Ottawa. Nous avons entendu des chefs de file du parti de M. Bennett, ce grand ennemi du Canada français, déclarer devant un auditoire impromptu que le parti libéral était responsable de la conscription qui nous fut imposée par le ministre Borden, en 1917. Certain gueulard osa même soutenir, en brandissant un billet de dix dollars en guise de pari, que Laurier avait voté en faveur de la conscription, cependant que Blondin, Patenaude et les autres renégats du nationalisme de 1911 auraient pieusement voté contre. On n'avait rien trouvé de mieux, pour amener le populaire, que de renverser les rôles; et les jeunes, qui ne pouvaient pas se souvenir, s'en allaient sous l'impression que le grand Laurier avait approuvé une mesure qu'en réalité il avait énergiquement combattue. Pour notre part, nous nous souvenons sans effort de mémoire des formidables huées qui accueillirent, au Monument National de Montréal, les ministres canadiens-français de M. Borden, lorsqu'ils osèrent venir se présenter devant le peuple, après leurs nombreux reniements, pour soutenir que la conscription était nécessaire.

Certes, le gouvernement King, en augmentant les crédits de la défense nationale, savait qu'il prenait une attitude qui ne serait pas des plus populaires dans la Province de Québec, mais c'est le propre d'un bon gouvernement de présenter des mesures qui sont devenues nécessaires, même si elles risquent de ne pas être populaires. Il est bon de noter, par ailleurs, qu'un régime vraiment électif a le devoir de se laisser guider par le sentiment, non pas d'une seule province du Canada, mais de toutes les provinces du Canada. Ce sentiment, ainsi que le récent vote l'a démontré, est énormément en faveur d'un accroissement des armements pour la défense du sol canadien. M. King a pris soin de bien marquer qu'il ne s'agissait pas, en votant les crédits militaires, de prendre un engagement pour l'avenir, ni de voler au secours de l'empire, mais simplement de protéger adéquatement le territoire du Canada contre une agression toujours possible. Au reste, les progrès remarquables de l'aviation viendront à l'avenir l'expédition de troupes canadiennes outremer, et notre devoir, au cas d'une guerre dans laquelle l'empire britannique se trouverait engagé, devra consister à protéger et défendre nos côtes et notre territoire. Va-t-on prétendre que nos côtes, nos grandes villes, nos usines, etc. n'auront pas besoin d'être protégées dans un conflit, même s'il ne s'agit que d'un conflit ouvrier?

Nous avons sous les yeux un article de M. Jules Dorion, directeur de l'ACTION CATHOLIQUE. On ne soupçonnera certainement pas ce journal québécois de libéralisme. Or cet article, que notre confrère le COURRIER s'est bien gardé de reproduire ou de commenter, a trait précisément aux crédits de la défense nationale, et M. Dorion écrit:

"Nous avons notre gouvernement, dont un des principaux devoirs est de faire régner l'ordre dans le pays, et de préparer des moyens de défense, au moins sommaires, contre un agresseur possible. Notre pays est très grand, et le nombre de nos soldats est presque ridicule, si on considère le territoire sur lequel ils sont censés veiller. S'il y avait une explosion communiste à Vancouver, par exemple, quels sol-

que ne nous enverraient pas les bourgades sauvages.

A l'entendre s'apitoyer sur le sort des chômeurs, l'on pouvait croire qu'il était prêt à dégorger les petits profits de son lucratif négoce, et qu'il allait faire une distribution gratuite des nouilles et des macarons accumulés dans ses entrepôts. Mais ce n'est qu'un farceur: il verse des larmes de crocodile devant son petit public; elles ne sont pas encore séchées, qu'il suppute déjà les profits du prochain char de sucre à livrer aux petites épiceries des quartiers pauvres de la cité.

Sans souci des charges que le secours direct ferait peser sur les contribuables, propriétaires et locataires, il le fait miroiter à des malheureux qui ne demanderaient évidemment pas mieux que de se décharger de leurs obligations. Responsabilité très grave pour un homme qui va puiser ses directives à des sources sacro-saintes. S'il connaissait un peu l'histoire, M. Sylvestre saurait qu'il est facile, mais dangereux de déchaîner l'appétit et la passion des hommes.

Heureusement que la population bien pensante l'empêchera lui et les siens, d'aller plus loin dans cette voie. Elle sait que le secours direct est une chose déprimante qui enlève tout ressort à ceux qui en bénéficient. Nos associations charitables soulageront, comme par le passé, les misères; chaque fois qu'elles ont fait appel à la charité de ceux qui peuvent donner, cet appel a été entendu et personne n'a souffert à Saint-Hyacinthe, de la faim ou du froid. Il y a des gens pauvres, il y en a toujours eu, il y en aura toujours: c'est une des réalités impitoyables dont le genre humain ne peut s'évader, quoiqu'en fasse M. Sylvestre. A lui plutôt de seconder le conseil quand il cherche à édifier des ouvrages qui pourraient aider à l'embauchage de nouveaux travailleurs.

Souhaitons, cependant que le flot des gens venant de la campagne cesse de monter, car il faudrait édifier des pyramides pour les occuper tous et de façon constante.

Il est facile de dire comme M. Sylvestre, au conseil, en tournant sa bedaine bien remplie du côté des chômeurs: "Il faut leur trouver de l'ouvrage". Si, au lieu de pontifier dans son club de la rue Saint-Antoine, ce filandreux personnage avait étudié le troublant problème du chômage, il saurait que plus l'on donne du travail, plus il nous arrive de toutes parts des chômeurs. Et cela n'aura de fin que lorsqu'il n'en restera plus un seul au pays. Avant que pareille chose n'arrive, tous les propriétaires seront ruinés et l'entrepôt de M. Sylvestre aura peut-être été saccagé.

"dats aurions-nous sous la main pour y faire face? Et durant la semaine que prendraient pour s'y rendre les quelques centaines d'hommes mobilisés dans l'est, la ville aurait le temps d'être mise à feu et à sang. D'autre part, puisque nous croyons à la nécessité d'une milice, il est élémentaire que nous ne dépensions pas pour avoir des soldats de parade, mais pour tenir en état quelques régiments équipés et entraînés suivant les besoins d'aujourd'hui; autrement, nous jetterions notre argent à la rivière".

On ne pourrait exposer plus clairement la thèse libérale. Les petits pays de l'Europe, tout comme les grands, remarque l'ACTION CATHOLIQUE, tiennent leur armée et leur flotte sur le meilleur pied possible, parce qu'ils acceptent leur devoir de s'aider eux-mêmes au lieu de seulement compter sur leurs puissants voisins. On aurait grand tort de vouloir seulement compter sur les Etats-Unis pour nous protéger contre une invasion. Et M. Dorion d'ajouter:

"Notre grand voisin a ses bobos comme nous avons les nôtres; nous ne sommes pas sûrs de ce qui arrivera chez lui demain, et s'il devenait le théâtre de secousses comme il s'en est produit ailleurs, nous aurions besoin, chez nous, de forces imposantes, pour empêcher que les fauteurs de désordre ne passent de notre côté. C'est en tenant d'abord compte de ces circonstances et des possibilités qu'elles laissent entrevoir, que nous devons considérer la question de la réorganisation de notre milice, de l'augmentation de nos effectifs, voire même du rajeunissement de notre flottille de garde-côtes. Il ne serait pas sage, à mon sens, de nous priver d'un élément nécessaire au maintien du bon ordre chez nous, voire même à la première défense contre un ennemi extérieur qui pourrait nous arriver par la voie des airs, sous le prétexte que d'autres peuvent en abuser".

Voilà un article, il nous semble, qui n'a pas du tout l'air de se conjuguer avec les "peurs" que des feuilles fanatiques comme l'ILLUSTRATION et le DEVOIR ont répandues dans le public, comme si notre liberté personnelle était menacée et les braves à trois poils, ex-militaires porteurs de belles épées, devaient encore une fois prendre le chemin du bois pour se sauver des officiers-recruteurs.

NOTES ET COMMENTAIRES

Le jeune avocat Hector Grenon, à qui les électeurs de St-Hyacinthe-Bagot ont fait perdre son dépôt, quand il s'est présenté à eux comme candidat steveniste, a changé encore une fois de politique. Après avoir été libéral ou conservateur, il est passé au nationalisme, puis au stevenisme. Peu satisfait des résultats du stevenisme, qui fit élire un candidat sur deux cents, il s'embarqua ensuite dans la galère de l'Union nationale, mais il faut croire que celle-ci n'a pas répondu à ses espérances, car aujourd'hui il s'avère fasciste, séparatiste et groulxiste. "Si je n'arrive pas avec trois noms comme ça, a-t-il l'air de se dire, je n'arriverai jamais". L'autre soir, à Montréal, notre Grenon, qui est le professeur d'énergie de Brady, s'est fait présenter à un auditoire de jeunes socialistes comme le président des "Faisceaux d'Action séparatiste". Hein, quel nom! C'est une association qui ne compte que des officiers pour le moment, mais on ne désespère pas d'y voir entrer des membres. Il se peut que les officiers aient chacun un uniforme et une belle épée qu'ils porteront sans doute jusqu'au jour où la guerre éclatera, alors qu'on les verra probablement démissionner en bloc pour devenir pacifistes.

Voilà bien des fois que nous nous postons aux écouttes pour entendre certain "commentateur" d'un journal de Montréal, qui résume pour les radiophiles les nouvelles de chaque jour. Que cet homme se comporte comme un agent fasciste, s'il n'en est pas un, et nous ne croyons pas qu'il le soit, c'est ce dont un seul observateur européen ne pourrait douter, après l'avoir écouté seulement quelques minutes. S'il n'est pas un agent payé du fascisme, et nous ne croyons pas qu'il le soit, il faut qu'il ait une furieuse admiration pour la doctrine de l'Etat totalitaire, ennemi de toute liberté personnelle, car il ne peut ouvrir la bouche sans se pâmer d'admiration pour Mussolini, Franco et leurs cohortes d'esclaves. C'est une véritable propagande en faveur d'une certaine théorie politique et nous comprenons difficilement qu'un journal qui prétend à l'impartialité puisse la permettre. Serait-il possible que cette propagande passe par-dessus la tête des hommes qui sont les chefs du "commentateur"? Il n'y aurait rien de surprenant à cela, surtout depuis que nous savons que l'illettré qui donna aux radiophiles une description



Logez à
L'HOTEL de LA SALLE
 RUES DRUMMOND ET STE. CATHERINE
 MONTREAL, QUEBEC

Murs élégants À BON MARCHÉ

Une couche d'ALABASTINE cache tout. Elle s'étend facilement sans laisser de marques de pinceau et ne s'enlève pas au frottement. Se fait plusieurs nuances et en blanc. Demandez à votre fournisseur.

Gypsum, Lime and Alabastine. Canada Limited
 Siège social: PARIS, Ontario, Canada



ALABASTINE
 L'ENDUIT MURAL NATIONAL

L'OPINION DES AUTRES

LES CREDITS DE LA DEFENSE

Pas un sou n'est prévu pour l'envoi d'une force expéditionnaire, précise encore le ministre. Il est douteux, d'ailleurs, dans les conditions actuelles, que l'on puisse même considérer l'envoi d'un contingent au-delà des mers. L'aviation qui opère maintenant à trois mille milles de sa base, et de même le sous-marin et toutes les armes modernes feraient écartier même le projet comme une folie. Voilà qui règle pratiquement la question de participation à une guerre en Europe. Nos soldats ne pourraient même plus s'y rendre. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter.—Pertinax.

L'Avenir du Nord, St-Jérôme.

CE QUE LA LOI PERMET

Vous faites venir un peintre en bâtiment, dit M. Colin Kemp au petit propriétaire, afin de lui demander une estimation. Le peintre considère qu'il vous faut déboursier \$150 pour faire peindre les boiseries extérieures et intérieures. Comme vous n'avez pas ce montant, vous vous rendez à la banque avec l'estimation du peintre. "Le gérant va vous demander combien vous pouvez payer chaque mois et vous suggérera peut-être de rembourser le prêt dans le cours de l'année". En ce cas, vous n'auriez à déboursier que \$12.92 par mois pendant douze mois. Si ces paiements sont trop élevés pour vos moyens, le banquier pourra faire en sorte que vous remboursiez les \$150 en 18 et même en 24 paiements mensuels, à raison de \$8.74 et \$6.66 par mois. Vous pourriez même obtenir ce prêt pour trois ans

(Suite en page 7)

POUR avoir le plus grand choix d'étoffes à robes en laine, crêpe plat et crêpe rugueux, dentelles collets et sacoches, etc., il faut visiter le magasin

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades Saint-Hyacinthe

VOUS Y TROUVEREZ AUSSI

un assortiment complet de Broad-cloth et marchandises lavables imprimées, coton et toile.

SPECIALITES

Sous-vêtements en laine, en fils et en crêpe de la marque WATSON.

Bas de cachemire, laine et soie, de marques PENMAN et CORTICELLI.

Aussi les célèbres patrons "Pictorial Review"

EXAMINEZ LES SPECIAUX QUE NOUS OFFRONS CHAQUE SEMAINE AU COMPTOIR DES REDUCTIONS

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades Tél. 276 Saint-Hyacinthe

LE MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

FILEZ! FILEZ! Ô MON NAVIRE....

ROULEZ! ROULEZ! VOS CIGARETTES AVEC LE TABAC VOGUE



VOGUE est en Vogue!

TABAC À CIGARETTES

VOGUE 10¢ le paquet

VOGUE signifie VALEUR



SOUS L'ABAT-JOUR

LE TRAVAIL

Mes enfants, il faut qu'on travaille, Il faut tous, dans le genre humain, Faire un métier, vaillie que vaillie, Ou de l'esprit ou de la main.

Voyez cet oiseau qui voltige Vers ces brebis, sur ces buissons, N'a-t-il rien qu'un joyeux vertige, Ne songe-t-il qu'à ses chansons ?

Il songe aux petits qui vont naître Et leur prépare un nid bien doux, Il travaille, il souffre peut-être Comme un père a fait pour vous.

Ce bon cheval qui vous ramène Par les sentiers grimpants des bois, Croyez-vous qu'il n'ait pas de peine A vous porter quatre à la fois ?

Et pourtant, c'est comme une fête Lorsqu'il vous sent tous sur son dos; Les autres jours, la pauvre bête.

De LAPRADE.

OU VA-T-ON ?

Lorsque je lis les journaux et que je vois que notre jeunesse se laisse bourrer la cervelle par des hableurs et fait du tumulte en criant au patriotisme, je me demande où notre pauvre province s'achemine. A rien de bien bon, je le crains pour elle.

Jusqu'ici nous étions paisibles dans notre petit coin enchanteur du pays, mais depuis quelque temps, quelques-uns, pour des ambitions personnelles, sont venus semer la discorde. Lorsqu'on lit certaines harangues, on se demande si vraiment on peut être fier de sa race.

On exploite les sentiments du peuple, on crée des préjugés afin de le soulever contre tout et contre tous. On lui fait voir que c'est mieux dans tel ou tel pays d'Europe, on lui nomme des sauveurs de la race future, mais on lui cache la vérité. Ce jeu doit efficacement conduire aux pires choses. Ces gens-là connaissent les réactions du peuple et en profitent pour aboutir à leur fin. Il y en a parmi eux, malheureusement, qui se prennent au sérieux et se croient les sauveurs de la race. Ils ont grandement tort d'avoir de telles prétentions, car un vrai sauveur de race est celui qui se sert du bon sens et de la modération. Ces chrétiens devraient penser au sermon sur la montagne. Le Christ a-t-il réformé en criant aux préjugés, à la révolte, en soulevant les foules ?

Les Canadiens-français sont, malheureusement, souvent enclins à trouver toujours plus beau ce qui se trouve dans la marmite du voisin et à le jalouse. La plupart ne savent pas pourquoi. Ils croient que tout ce qui n'appartient pas à leur race est mauvais. Il vaut mieux, avant de juger, être bien certain qu'on a raison. Dans ce but, il faut se rendre à l'évidence. Combien d'entre nous approfondissent les choses ? On se laisse plutôt guider par ses passions et ses ambitions, ne considérant pas jusqu'où notre responsabilité est engagée.

Il est grandement temps, je crois, qu'on enseigne à notre jeunesse la modération, l'étude plus approfondie de ce qui concerne ses responsabilités dans le monde, et par-dessus tout, le respect des races. L'avenir d'un pays dépend de l'enseignement donné à la jeunesse, qu'on ne l'oublie pas.

Bianca.

La colonne de beauté dirigée par Cousine Blanche Diplômée de l'Université de Beauté de Paris

VITAMINES ET BEAUTE

Vous savez vaguement ce que sont les vitamines, on en a tant parlé au cours des récentes années. Les vitamines sont des éléments indispensables à la croissance et à la santé qui sont présentes dans la plupart des aliments que nous mangeons. Evidemment, nous absorbons des vitamines depuis toujours... sans le savoir, car ces fameuses vitamines ont toujours été là, bien qu'on ne nous l'ait dit que comparativement récemment. Nous sommes toutes un peu comme ce personnage de Molière qui faisait de la prose sans le savoir !

Ces vitamines diffèrent les unes des autres par leurs effets et les savants les ont cataloguées, selon leurs effets, en servant de lettres de l'alphabet pour les différencier. Ainsi, il y a les vitamines A, B, C, D, E, F, G, etc. La science a révélé que les vitamines C abondent dans les fruits et l'huile de foie de morue et qu'ils empêchent le rachitisme... les personnes souffrant de rachitisme doivent donc manger beaucoup de fruits et prendre de l'huile de foie de morue. Et ainsi de suite pour chaque catégorie de vitamines.

Mais c'est des vitamines F, que je désire vous parler, parce que ces vitamines sont, si l'on en croit deux célèbres femmes-chimistes, celles qui affectent le plus favorablement l'épiderme.

Ces savantes sont Mary I. Mogen Stephens, Pr. G. et Dorothy Roberts-Linn, M. S. Elles se sont livrées à de nombreuses expériences de laboratoire dont elles viennent de publier les résultats. L'absorption par la peau des vitamines F, aurait pour effet de la clarifier, d'en chasser la rugosité et de la maintenir dans un état absolument sain — de plus les vitamines F. seraient les seules qui peuvent agir par application externe.

Ce sont des rats (beauté et rats, Brrr!) qui ont servi aux premières expériences de ces savantes. Elles ont constaté que les queues des rats, sur lesquelles on avait appliqué des vitamines F. devenaient lisses,

douces et veloutées, tandis que celles des autres rats, gardés dans le laboratoire, qui n'avaient pas été traités ainsi, étaient rugueuses, galeuses, et généralement malsaines.

On a ensuite pris de ces derniers rats, dont la peau était en si mauvais état, et il a suffi de 10 applications d'une crème aux vitamines F, pour chasser de leur épiderme tous les défauts qui étaient auparavant en évidence.

Quand on eut obtenu de tels résultats, on décida de faire l'essai de crèmes onctueuses et parfumées, comportant des vitamines F, sur l'épiderme humain... et l'on constata que l'effet était encore plus favorable que sur celui des animaux.

Cette découverte est comparativement récente, mais déjà les revues américaines sont remplies de réclames au sujet de crèmes vitaminées. Vitamines? mais à quelles vitamines le sont-elles? Pour s'éviter des déceptions il faut bien s'assurer que les crèmes qu'on vous vendra comportent bien des vitamines "F", puisque ce sont celles-ci qui ont donné des résultats si merveilleux qu'on affirme que même les cas d'acné et d'eczéma ne leur résistent pas.

N'hésitez pas à me consulter par lettres...

J'ai publié, je le répète, toute une série de feuillets sur les soins de beauté... soins du visage, des mains, des cheveux, des yeux; développement du buste, enlèvement des poils follets; la maigreur, l'obésité etc. etc. Ces feuillets ne sont pas des annonces, ils ne comportent pas un mot de réclame. Ils ne contiennent que des conseils tout à fait désintéressés. Il suffit d'indiquer lequel (ou lesquels) de ces feuillets vous intéressent et de m'envoyer un timbre de 3 cts pour les recevoir dans une enveloppe cachetée, discrète, qui ne révèle pas leur origine.

Adressez simplement votre lettre à Cousine Blanche, 197 rue Ste-Catherine, ouest, à Montréal.

Cousine Blanche

LE POISSON

Le poisson contient la même valeur nutritive que la viande, à un prix beaucoup plus bas, et donne une nourriture qui, non seulement est délicieuse, mais est aussi de digestion facile.

Le poisson blanc, la merluque, la halibut, la morue, le flétan, le carrelet, l'éperlan, la perche, le brochet, le poisson-lune appartiennent à la classe des poissons à chair blanche.

Le saumon, l'aloise, la truite des lacs, le merlan et le hareng appartiennent à la classe des poissons à chair rouge.

Comme le poisson à chair blanche est considéré plus facile à digérer que celui à chair rouge, il doit être choisi de préférence pour les invalides, les convalescents ou ceux qui ont une pauvre digestion.

Comment nettoyer le poisson Enlevez les écailles en passant un couteau sur le poisson et râclant de la queue à la tête.

Essuyez le poisson intérieurement avec un linge trempé dans l'eau froide salée d'abord et ensuite avec un linge sec et propre mis à part pour cet usage. La tête et la queue peuvent être laissées ou enlevées selon le mode de cuisson.

Manières de cuire le poisson Les meilleures méthodes de cuire le poisson sont: sur le grill, au four ou à la vapeur.

Les poissons propres à être grillés sont: le maquereau, le poisson blanc, la morue, l'aloise, la truite, etc., le flétan coupé en tranches et le saumon, l'éperlan et les petits poissons. Pour le griller — arrosez-le de graisse fondue, saupoudrez-le de farine, sel, poivre et cuisez sur la flamme ou sur un feu vif.

Les poissons propres à cuire au four sont: le poisson blanc, la morue. Suivez les directions données pour poisson au four.

Les poissons propres à être bouillis sont: le saumon, le halibut, la morue, le merlu, la truite, etc. Enveloppez dans une toile et ajoutez 1 cuillerée à soupe de vinaigre et 1 cuillerée à soupe de sel pour chaque pinte d'eau.

Les poissons propres pour la friture sont ceux à chair blanche. Cuisez immergés dans la graisse profonde, ou bien faites sauter dans la poêle, avec une petite quantité de graisse.

Tableau du temps pour la cuisson du poisson.

- Au four — poisson épais, par livre: 10 à 15 minutes. Au four — poisson mince, par livre: 8 à 10 minutes. Bouilli — poisson épais, tel que halibut, saumon, par livre: 8 minutes. Poisson frit — en tranches ou filets: 4 à 7 minutes.

QUINZE FORMULES

- Pour vivre heureux Après un concours organisé par un grand journal parisien il reste établi que pour vivre heureux il faut vivre selon les 15 formules suivantes: 1—Manger et boire sans excès. Dormir suffisamment. 2—Savoir ce que vous voulez 3—Avoir de l'esprit de suite. 4—Un emploi de temps réglé et observé. 5—Simplifier le plus possible. 6—Ne rien remettre au lendemain. 7—Après avoir réfléchi, accomplir chacune de vos actions comme la dernière de votre vie, sans aucune précipitation, en y concentrant toute votre attention. 8—Être calme et impassible. 9—Ne causer jamais que d'un sujet mûrement réfléchi. 10—Être absolument indifférent à l'opinion du monde. 11—Savoir pardonner. 12—Tenir compte des faiblesses d'autrui. 13—Ne juger pas les hommes et les choses à leur apparence. 14—L'A. B. C. du bonheur: savoir et vouloir chaque heure, chaque seconde, c'est tout le mystère. 15—Ceci à méditer, de Racine: Sur l'avenir, insensé qui se fie: De nos ans passagers le nombre est incertain. Hâtons-nous aujourd'hui de jouir de la vie. Qui sait si nous serons demain?

CONSEILS PRATIQUES

Faites briller les planchers en bois dur avec un linge en laine plongé dans un mélange composé de deux parties d'huile de lin bouillie, et une partie de térébenthine, frottez en suivant le fil du bois.

En chauffant un peu le couteau à pain, vous pouvez trancher aussi facilement le pain chaud que s'il était froid.

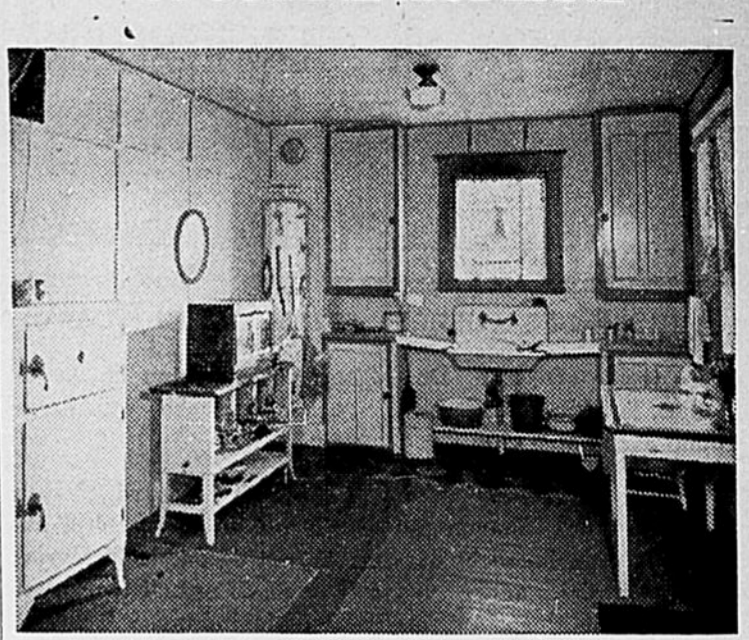
En faisant des pâtisseries, ajoutez le jus d'un citron à l'eau pour mélanger, cela rendra la pâte plus souple et ôtera le goût de la graisse.

Si la divine Providence a implanté la langue française en Amérique, c'est pour qu'elle y reste, pour qu'elle s'y développe, qu'elle y remplisse son rôle et atteigne à de hautes destinées.

J. P. Tardivel.

Poisson frit — éperlan ou truite: 3 à 5 minutes.

LA CUISINE MODERNE



AVANT: Une cuisine à Valois, Qué.; photo prise en novembre dernier. Il y a, par tout le Canada, des milliers de cuisines comme celle-ci: propres, mais démodées, car on n'y a pas tout à la main et il est difficile d'y travailler.



APRÈS: La même cuisine, modernisée par le propriétaire suivant le Plan d'amélioration des maisons d'habitation. Elle est commode; le travail y est réduit au minimum, au point que c'est un plaisir d'y travailler. Notons que cette cuisine est la première refaite en entier conformément au Plan d'amélioration des maisons d'habitation.

Dans une multitude de foyers canadiens la cuisine ne mérite pas le nom. Dans d'autres la cuisine est une des pièces les plus attrayantes: bien outillée de beaux ustensiles rehausés, égayée par des décors agréables, munie d'accessoires commodes.

Grâce au Plan d'amélioration des maisons d'habitation, entrepris sous les auspices de la Commission nationale de placement, cette seconde cuisine se trouve à la portée de toutes les femmes canadiennes. Pour vous en convaincre nous reproduisons ci-contre deux photographies qui montrent la métamorphose d'une cuisine.

La cuisine qui figure à la première vignette est la première qui ait été modernisée suivant le Plan d'amélioration des maisons d'habitation. Une dame de Valois, près de Montréal, a compris dès qu'elle eut vu le Plan d'amélioration des maisons d'habitation, qui comporte des avances de fonds à des conditions très généreuses, qu'il y avait là une occasion des plus avantageuses: elle avait besoin d'une nouvelle cuisine et elle a décidé qu'elle l'aurait.

Comparez les deux cuisines. Dans le cliché "avant" on voit une cuisine assez jolie, mais d'un style bien démodé: on remarque le poêle à l'huile; cette chose qui à l'air d'un réservoir à eau chaude mais qui en réalité sert à prendre les ustensiles; l'évier découvert muni de

(Suite en page 6)

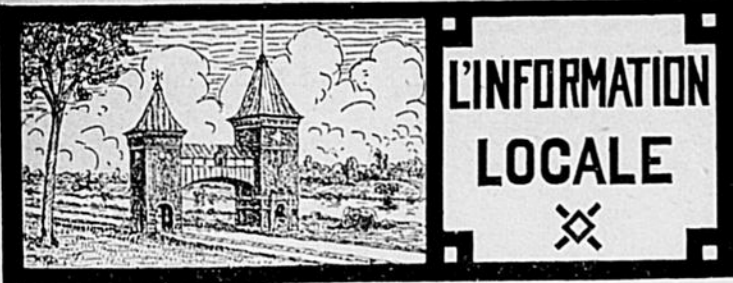
FEUILLETON DU "CLAIRON". ...et le Prince l'épousa Par Pierre DHAËL. No. 7 Depuis quelques jours, l'attitude d'Othon avait absolument changé. Il semblait avoir pris son parti des événements, et le prince retrouvait en lui le camarade enjoué et charmant dont il aimait la compagnie.

de lui; je m'y rendrai aussitôt, et respectueusement je plaiderai ma cause. Sa Majesté se rendra compte que mon projet est longuement mûri, que j'en ai pesé toutes les conséquences et que rien au monde, sauf la mort, ne m'empêchera de le réaliser. Le visage du comte Serge était devenu blanc comme un linge. Une sorte de frémissement agitait sa main sèche qui, inconsciemment, froissait le télégramme royal. Il avait les yeux fixés à terre. — Tout à coup, une sorte de sanglot, que, par un effort surhumain, il refoula, secoua ses épaules. Mais il se raidit, et leva les yeux sur le fils de son souverain: il y avait dans ce regard une douleur et une détresse telles, que le prince Alexis, offusqué, frappa vivement du pied. L'autre continua de le regarder en silence. — Alors, quelque chose s'émut dans le cœur du jeune homme et il eut profondément pitié de ce vieillard. Il sentait qu'il atteignait dans les sources vives de son âme, peut-être même dans son existence, et, regrettant son geste d'impatience, il lui tendit la main. — Les vieux précepteur la prit, et, inclinant profondément sa haute taille, il la baisa. XVII — Sa Majesté Stanislas III, roi de Translavie, se promenait avec agitation dans le salon du somptueux appartement que le souverain déchu habitait depuis cinq ans, au premier étage d'un des plus beaux hôtels de l'avenue Maréchal Foch. La confiance absolue qu'il avait dans une restauration prochaine l'empêchait de se fixer en province, dans un coin quelconque de cette France qu'il aimait et qui avait fait de son tragique exil un accueil si chaleureux. D'un moment à l'autre, il s'attendait à être rappelé par ses partisans. Souverain déposé de son royaume, il n'avait point abdiqué, mais, son âge, les effroyables heures qu'il avait vécues, le souvenir des horreurs qu'il avait traversées, l'avaient décidé à renoncer à la couronne. Son fils aîné, Alexis, à

très simple, et ne portait pas de bijoux, sauf deux énormes perles grises aux oreilles et une bague faite d'une perle pareille, à son doigt. Elle avait dû être fort belle, d'une beauté somptueuse, éclatante, véritablement royale. Elle gardait encore une certaine fraîcheur de teint et des yeux bleus superbes, les mêmes que ceux du prince Alexis, mais pleins d'une sorte de douceur moelleuse. Elle avait une majesté calvinaire, et tout, dans sa personne, respirait la bonté. — On sentait que, volontairement soumise aux ordres de son époux, elle avait compris que son rôle en ce monde était de lui obéir et de lui donner des fils dignes de lui et de l'amour passionné qu'elle portait à sa malheureuse patrie. Derrière elle, venaient les deux princesses: Gisèle et Bertrade. La princesse Gisèle avait seize ans, sa sœur quinze. L'aînée avait le visage aristocratique de son père, la taille haute et osseuse. Elle avait le même regard volontaire et aigu. On sentait qu'elle était née pour commander et pour être obéie. Elle n'avait ni beauté ni charme, mais une sorte de distinction froide et hautaine, qui impressionnait sans attirer. Bertrade, au contraire, était charmante. De taille un peu au-dessus de la moyenne, mince et souple, elle avait pris à la Parisienne tout son art de la toilette et des attitudes. On la sentait femme jusqu'au bout des ongles. Elle avait les yeux d'un vert très particulier, taché d'or, les cheveux foncés, le teint éblouissant de sa mère et les lèvres un peu épaissies, mais d'un rouge merveilleux. Elle était ardente, sensible, constante et douce. Elle ne pouvait entendre parler de sa patrie bien-aimée sans que ses yeux se remplissent de larmes. Quand Alexis pensait à la résistance terrible qu'allait trouver son projet dans la famille royale, le seul visage de Bertrade l'apaisait. Il pensait à Gisèle et le roi avait caché à ses filles la cause du voyage à Paris d'Alexis et son projet

de mariage. Lui, il avait pris la résolution de se confier à sa sœur cadette. Il espérait, plus tard au moins, trouver chez elle un secours et un soutien. C'était sa sœur préférée, bien que, dans la violence de son caractère entier et capricieux, il l'eût, bien souvent, dans leurs jeux, brutalisée et fait pleurer. Sur un geste du roi, la reine et les princesses s'assirent. Le grand chancelier demeura debout. — Alexis est en retard, dit Sa Majesté. — Il n'y a là rien de surprenant, reprit la reine. Alexis a fixé la durée de son voyage sans les imprévus. — En effet, reprit le roi, je le disais tout à l'heure à Venceslas, un tas d'incidents peuvent se produire dans une aussi longue route. — Un coup de klaxon éclata soudain, devant l'immeuble, tout à fait au-dessous de l'appartement de Sa Majesté. Le roi s'approcha de la fenêtre et souleva le rideau. — Le voici! dit-il. Quelques instants après, le prince Alexis était dans la pièce. Ses premières paroles furent pour s'excuser. — Pardonnez-moi, dit-il, de me présenter devant vous dans cette tenue de voyage, et, encore, couvert de la poussière du chemin. — Ne vous excusez pas, mon fils, dit le roi. C'est moi qui ai tenu à vous voir au plus tôt. Et il l'attira à lui pour l'embrasser. Alexis crut sentir, dans ce geste, le poids de son père tremblant. Puis il s'avança vers sa mère. Depuis longtemps la reine Alexandra n'avait pas vu son fils. Elle avait envoyé en Suisse un grand garçon pâle et souffreteux, dont la haute taille se courbait, et qui marchait avec difficulté. Elle retrouvait un homme, un homme superbe, fait à son image et resplendissant de santé. Au moment où elle le serrait dans ses bras, elle oublia la raison grave qui l'amenait au milieu des siens, elle oublia qu'une lutte terrible allait s'engager entre cet enfant et son père. Elle oublia enfin, qu'elle était reine, et, elle ne fut plus qu'une femme qui éclatait d'orgueil à la pensée qu'elle avait mis au monde un homme, et un homme si beau!

Prenez ANTALGINE pour Maux de Tête Douleurs Périodiques, Migraine, Névrosité, Mal de dos. En Vente Partout 25¢



FEU HENRI DESSAULLES

Fils de feu le sénateur Dessaulles, le défunt était bien connu dans notre ville.

M. Henri Dessaulles, ingénieur civil de Shawinigan Falls, est décédé dimanche dernier, à Montréal, après une longue maladie, pendant laquelle il habita Saranac Lake.

C'était le fils de l'honorable G. C. Dessaulles, sénateur, et de Mme Dessaulles (Fanny Lemay). Il était né à Saint-Hyacinthe le 1er décembre 1879.

Il fit ses études classiques au séminaire de St-Hyacinthe et au collège St-Charles, à Ellicott City (Maryland), et il reçut en 1904 son diplôme d'ingénieur civil de l'École polytechnique de Montréal. Il commença à pratiquer sa profession à l'emploi de la Shawinigan Water & Power, puis il s'occupa de la construction du Transcontinental, pour ensuite reprendre du service à la Shawinigan. Il dirigea les importants travaux préliminaires du barrage de la Loutre.

Il participa à l'administration de Shawinigan Falls, où il fut conseiller municipal et président de la Commission des écoles catholiques pendant plusieurs années. On lui doit une bonne part de la réorganisation des services municipaux de cette ville.

En 1913, il avait épousé Mlle Marguerite Hamel, de Québec, qui lui survit, ainsi que quatre fils, MM. Jean Dessaulles, élève de l'École polytechnique; Guy, Jacques et Henri Dessaulles. Il était le frère de M. Arthur Dessaulles, de Mme Maurice Saint-Jacques, de St-Hyacinthe, de Mlle Emma Dessaulles, de feu Mme Henry Beaudry, de M. Casimir Dessaulles, C. R., de Montréal, et de Mère Madeleine, supérieure générale des Soeurs dominicaines à Fall-River (Massachusetts).

Les funérailles ont eu lieu à Shawinigan Falls, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

EN VISITE A QUEBEC

Était en visite à Québec en fin de semaine M. Harry Desmarais, comptable à la Canadian U. S. Knitting Co., l'invité de ses amis de la Capitale.

À L'AFFICHE

— au — Théâtre "CORONA"

Dimanche et lundi, 28 fév. et 1er mars. — Juanita Montenegro, Vital, Hubert Prélier, Georges Mauloy, dans "AUX JARDINS DE MURCIE"; aussi Jack Benny, Martha Raye, Mary Boland, Burns & Allen dans "COLLEGE HOLIDAY".

Dimanche, mat. et soi.: Service de toilette pour dames.

Mardi, mercredi et jeudi, 2, 3 et 4 mars. — Marie Bell, Roger Karl, Pierre Renoir, Tommy Bourdelle dans "QUAND MINUIT SONNERA"; aussi Joan Crawford, Clark Gable, Franchot Tone dans "DANCING LADY".

Mercredi soir, 3 mars. — Attraction extraordinaire! La grande revue des modes de printemps de la Maison Paul E. Poirier, exhibées sur la scène par 12 modèles vivants. Ne manquez pas cette soirée.

FEU M. JOS. GIROUARD

Citoyen bien connu de St-Joseph d'Yamaska qui disparaît.

M. Joseph Giroard, citoyen bien connu de St-Joseph d'Yamaska, est décédé le 16 février à l'âge de 63 ans. Il était veuf de feu Marie-Louise Brodeur.

Il laisse dans le deuil un fils, Adonai, de St-Joseph; trois filles, Mme Elphège Plassé (Blanche), de Holyoke, Mass., Mme Armand Dupré (Juliette), de St-Hyacinthe, et Mlle Berthe Giroard, aussi de cette ville; ses sœurs, la R. Sr Ste-Félicie, de la Présentation de Marie, Mme Wilfrid Berthiaume (Rose-Anna) et Mlles Anastasie et Imelda Giroard, toutes de St-Hyacinthe. Le défunt laisse aussi 25 petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu le 19 février en l'église paroissiale de St-Joseph d'Yamaska, sous la direction de la maison Jos Bertrand Enrg. La levée du corps a été faite par M. le curé Valmore Lajoie qui a aussi chanté le service, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Brouillard et Langelier.

Les porteurs étaient MM. Eugène Lemonde, Alphonse Bourgeois, Horace Berthiaume, Ovide Bélair, Joseph Dupré et J. B. Ledoux. Conduisaient le deuil le fils du défunt, M. Adonai Giroard; son gendre, M. Armand Dupré; et plusieurs petits-fils. L'inhumation a eu lieu dans la cimetièrre de la cathédrale, à St-Hyacinthe.

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Naissances. — Fév. 20: Charles, Adrien Claude, fils de Adrien Gingras et de Marguerite Pelletier. Parr. et marr.: Dr Charles Dion et Pauline Tanguay. — Fév. 24: Marie, Pierrette, Huguette fille de Gaston Scott et de Jeannette Boisvert. Parr. et marr.: Philippe Scott et Marie-Paule Thiboutot.

Décès. — Fév. 20: Napoléon Normand 76 ans veuf de Lydia Côté. — Fév. 22: Domithile Montmarquette, 88 ans veuf de Clément Rouleau. — Fév. 22: Alphonsine Desgranges 60 ans épouse de Félix Lapointe. — Fév. 23: Marie, Joséphine Lapalme dit Gabouriau 92 ans 6 mois, veuve de Joseph Leclerc. — Fév. 24: Soeur Marie, Anna Bissonnette des Soeurs de la Charité à l'âge de 63 ans, fille de feu Napoléon Bissonnette et de feu Odile Chabot.

PAROISSE

Naissances. — Fév. 18: Marie, Colombe, Française, Jacqueline, fille de Victor Courchesne et de Léa Côté. Parr. et marr.: Fernando Courchesne et Françoise Courchesne. — Fév. 19: Jean, Claude, Joseph, Alphonse fils de Jean Mongeau et de Aurore Pellerin. Parr. et marr.: Alphonse Pellerin et Lydia Chouinard. — Fév. 23: Joseph, Denis, Claude, Germain, fils de Maurice Beauregard et de Alice Langevin. Parr. et marr.: Paul Beauregard et Ambroisine Carreau.

Décès. — Fév. 25: Elzéar Phaneuf 77 ans époux de Clara Cordeau.

CHRIST-ROI

Décès. — Fév. 25: Rosanna Laramée, 67 ans, épouse de Jérémie Brodeur.

VAGABONDS CONDAMNES

Marcel Saucier, de Montréal, et Patrick Rioux, de Maskinongé, ont comparu devant le recorder hier avant-midi, sous des accusations d'ivresse et de vagabondage. Saucier a été condamné à 15 jours de prison et Rioux à un mois.

LES ACTIVITES DU CLUB INFATIGABLE

L'hiver va bientôt abandonner ses droits au printemps. Les amateurs du sport de la traîne doivent mettre à profit les derniers jours de froid pour s'en donner à coeur joie. La glissoire du Club Infatigable est toujours à la disposition du public maskoutain. Venez en foule et amenez vos amis.

C'est dimanche, le 28 courant, que doit avoir lieu le petit carnaval des Raquetteurs. Ce carnaval se tiendra à Valleyfield. Tous ceux qui désireraient y participer sont cordialement invités à le faire. Le départ sera à 6.55 hres a. m., dimanche; arrivée à Montréal à 8 hres; départ de Montréal pour Valleyfield à 8.40 hres a. m. Le retour s'effectuera dimanche soir. Le prix du passage, aller et retour, est de \$2.00. Les billets sont en vente. Vous pourrez vous en procurer chez M. Urbain Jutras, président, résidant à 232 Giroard; aussi, chez M. A. Beauregard, trésorier, résidant à 49 1/2 rue Concorde.

N'oubliez pas la soirée du "Bon vieux temps", mercredi le 3 mars. "Y va en auèrère des chansons et pi ça va gigner, itou on va glisser".

AVIS. — Le club Infatigable de St-Hyacinthe informe le public qu'il n'est aucunement intéressé dans la course en raquettes que l'on est à organiser dans la localité et qu'il n'a autorisé qui que ce soit à demander des souscriptions pour les fins de cette course. Le club ne se rend donc aucunement responsable des agissements de cette organisation qui lui est complètement étrangère.

LE VITAL-O-GRAPHE

Un Frère du Sacré-Coeur invente une règle prodigieuse.

Le Rév. Frère Vital, des FF. du Sacré-Coeur, professeur de dessin, un expert en écriture de toutes sortes, auteur de multiples enluminures d'adresses aux sommités civiles et ecclésiastiques du Canada et de la Nouvelle Angleterre, vient de réaliser un moyen facile de vulgariser les alphabets pour dessinateurs.

Une simple règle en celluloid, perforée de rectangles et de demi-cercles aux dimensions variées, permet au débutant aussi bien qu'au savant, à l'élève de 3e année comme à l'universitaire, à tout être humain en un mot, tant soit peu doué de sens artistique, de tracer en un tour de main, un nombre illimité de titres, d'inscriptions, de monogrammes de première beauté. C'est merveilleux. Tel est le Vital-O-Graphe.

Quinze minutes de pratique suffisent, à l'aide de cette règle prodigieuse, à apprendre à tracer nombre de titres en lettres droites, inclinées ou renversées d'une façon absolument correcte, résultat qui ne pouvait s'acquérir que par de longs exercices fastidieux. La simplicité de la règle et la possibilité de passer d'un genre d'alphabet à un autre permettent les fantaisies les plus artistiques. La présence de groupes d'ouvertures incurvées permet la réalisation de monogrammes et autres fantaisies que l'on ne rencontre pas dans les articles analogues. Les quelques démonstrations données par le Rév. Frère Vital devant les instituteurs et professeurs de dessin ont soulevé l'enthousiasme de chacun d'eux. Nous croyons que, dans un avenir rapproché, cette invention sera appelée à jouer un rôle important, tant dans l'enseignement du dessin et du lettrage dans les écoles que chez les professionnels.

IL FAIT COMBAT NUL

Au cours d'une soirée sportive à Drummondville samedi dernier, Jackie Lareau, boxeur bien connu de St-Hyacinthe, a fait match nul contre Alex Turéne. Le jeune athlète local a été fort applaudi pour sa belle performance contre un homme plus expérimenté que lui.

LE JEUNE LEBLANC S'EN VA A QUEBEC

M. Olivar Asselin ayant démissionné comme président de la Commission des Pensions de Vieillesse, il a été remplacé à ce poste par le vice-président, M. J. A. R. Forest, autrefois de cette ville, et Me Lionel Leblanc, avocat de St-Hyacinthe, a été nommé membre de la commission.

Cela veut dire que M. Leblanc va être obligé de quitter St-Hyacinthe et qu'on ne l'entendra plus nous parler de notre foi, notre langue et nos droits. Les chefs conservateurs qui étaient aux prises avec ce jeune politicien devront se consoler à l'idée que s'il a été nommé à une bonne position par M. Duplessis, cela veut dire également qu'il s'en ira de St-Hyacinthe.

Ce n'est pas la première fois que le jeune Leblanc va remplir une position du gouvernement provincial à Québec. La première fois qu'il séjourna en cette qualité dans la Vieille Capitale, il finit par nous revenir sans avoir prévu lui-même ce retour. C'est-à-dire qu'un jour, sans qu'ils s'y attendent, il se trouva sans position du gouvernement provincial. Son retour à cette occasion fut marqué par un changement marqué dans l'allégeance politique du jeune Leblanc. De libéral qu'il était auparavant, il devint conservateur - nationaliste. Maintenant qu'il se rend à Québec une seconde fois, on ne sait pas s'il nous reviendra plus tôt qu'il ne le prévoit lui-même et on ne sait pas non plus si ce deuxième retour sera marqué par un autre changement de politique. L'avenir nous le dira.

LE CLUB OUVRIER IND.

Soirée de vaudeville demain soir. — Séance de lutte mardi soir prochain.

Une soirée de vaudeville comme plusieurs désiraient en voir une dans notre ville sera au programme demain soir, le 27 février courant, lors d'une soirée de famille qui sera donnée aux salles du Club Ouvrier Indépendant, 215 rue Cascades.

Les numéros de vaudeville seront rendus par des artistes bien connus du public. On aura aussi le plaisir de voir et d'entendre plusieurs artistes étrangers dans des sketches comiques, numéros de chant, de danse, etc.

Mentionnons tout spécialement un numéro qui sera réparti en trois scènes, comme suit: 1o. Peut-on battre les jumelles Dionne? 2o. On dit que c'est trop piquant, et 3o. On oblige Ti-Zeif à se marier. La fameux chanteur populaire, Léorio, se fera entendre dans plusieurs beaux morceaux de son répertoire.

On est prié de se rendre à bonne heure et de demander à la porte les billets donnant droit au tirage. L'entrée est laissée à la générosité des spectateurs. Art. Harvey, organisateur.

— On est également prié de ne pas oublier le grand spectacle de lutte qui sera donné mardi soir, le 2 mars, dans les salles du Club Ouvrier Indépendant. De bons lutteurs sont au programme, comme suit: Max Will vs Tony Laplante, 20 minutes; Bobby Burns vs H. Day, 20 minutes, et Bernard Blanchard vs Tiger Fréchette, 15 minutes; semi-finale, Dan Kind vs Jos Huard, 45 minutes; combat royal, en finale, Kid Lyon, Jack Lambert, Bruno Pépin, Ken Gagnon et Bob Provost.

Qu'on se rende en foule, car le spectacle en vaudra certainement la peine.

BARBIERS QUI SONT CONDAMNES

Montréal, 25. — Seize propriétaires de salons de coiffure ont été traduits devant le juge M. Tétrault et condamnés à l'amende pour avoir négligé de payer le salaire requis par la Convention Collective.

BUREAU METEOROLOGIQUE MUNICIPAL

Table with meteorological data for Feb 18-24, 1937. Columns: Date, Baromètre, Température (à 8 h. a. m., à 8 h. a. m. Max., Min.), Pluie, Neige. Includes precipitation and cloudiness data.

UNE GRANDE SOIREE POUR LES AMATEURS

SOUS LES AUSPICES DE L'ASSOCIATION DE LA JEUNESSE LIBERALE DE SAINT-HYACINTHE-BAGOT.

Une grande soirée d'amateurs est à s'organiser sous les auspices de l'Association de la Jeunesse Libérale de Saint-Hyacinthe-Bagot, laquelle aura lieu samedi soir, le 20 mars prochain, dans la grande salle du Patronage des Jeunes Filles (ancien Casino des Zouaves).

Un prix de présence d'une valeur de \$75.00 sera tiré au sort et dix prix en argent seront également distribués pour une valeur de \$50.00, répartis comme suit: 1er prix, \$10.00; 2ème prix, \$7.00; 3ème prix, \$5.00; 3 prix de \$3.00 chacun, 5 prix de \$2.00 chacun et 9 prix de \$1.00 chacun.

Les billets pour cette intéressante soirée seront mis en vente à la Pharmacie Brodeur, rue Cascades. Tous ceux qui aimeraient prendre part au concours d'amateurs sont priés de s'adresser aux salles de la Jeunesse Libérale, 84 rue Saint-Simon, tous les soirs, de 7 h 30 à 9 h., jusqu'au 18 mars prochain.

SINCERES REMERCIEMENTS

La famille Louis Provençal, La Providence, remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Louis Provençal, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

REMERCIEMENTS

La famille Félix Lapointe désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme Félix Lapointe, soit par tributs floraux, offrandes de messes, bouquets spirituels, messages de sympathie, visites à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

DECES DE M. J. PEPIN

Samedi le 20 courant à l'âge de 84 ans, est décédé M. Joseph Pépin, époux de feu Virginie Gendron. Les funérailles ont eu lieu lundi le 22 courant à St-Dominique, Cité de Bagot. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Jodoin qui chanta aussi le service. Les porteurs étaient MM. A. St-Jean, T. Frappier, O. Hébert, Joseph St-Jean, H. Després, H. Tétrault.

Dans le cortège l'on remarquait M. et Mme A. Frappier, MM. Gaston Bélanger, Elphège Mathieu, M. et Mmes A. St-Jean, T. Frappier, A. Filion, Mlle A. Frappier, MM. Ovide, Adrien et Roland St-Jean, Jules Hébert, M. et Mme H. St-Jean, Mme Vve Raoul Guérin, Mlle L. Després, Mme R. Millette, Mme Lapointe, Miles Rita et Adrienne Frappier, M. Joseph Houle, M. et Mme S. Arpin, Mme Beauregard, Mlle Côté.

M. Pépin était le frère de Mme Vve Joseph Mathieu de cette ville.

Les funérailles étaient sous la direction de la Maison Antoine Bienvenue de cette ville.

L'histoire, en vérité, ne sert à rien. On prend tous les jours l'humanité avec de vieux pièges qui ont déjà servi. — Jules Simon.

ST-GUILAUME VICTORIEUX

Le St-Guillaume a reçu la visite du club Roessel de Drummondville et a triomphé de lui par le score de 3 à 2.

Les locaux s'assurèrent un avantage de 3 points dès la première période tandis que les visiteurs réussirent un point en chacune des deux autres périodes.

Malgré la saison avancée, la foule fut nombreuse; la partie fut intéressante quoique un peu rude en certains moments. Le St-Guillaume recevra le club "Pelland" de Sorel, dimanche soir, le 28 février. Rival Vadeboncoeur, Gérant.

AUX ANCIENS DE L'ACAD. GIROUARD

Importante réunion du comité de l'Amicale, dimanche soir.

La réunion publique du comité de l'Amicale des Anciens Elèves de l'Académie Giroard aura lieu dimanche soir le 28 février à 7.30 heures dans la grande salle de l'Académie.

D'importantes questions touchant l'Académie Giroard y seront discutées. Un plan des activités futures de l'Amicale sera aussi soumis.

Tous les Anciens Elèves doivent se faire un devoir d'y être présents. Les questions à l'ordre du jour sont de première importance pour la jeunesse écolière, le personnel enseignant et la survie de notre Amicale. C'est une impérieuse raison pour tous les Anciens de négliger un peu leurs occupations habituelles et de venir appuyer le Comité de notre Amicale qui se dévoue sans compter à son Alma Mater.

A dimanche soir donc et que les Anciens se rappellent que l'entrée est gratuite et qu'il ne s'y fera aucune quête.

Le Comité

TERMES DE LA COUR SUPERIEURE

La Cour Supérieure du District de St-Hyacinthe siégera dans notre ville aux dates suivantes:

Mars, les 16, 17, 18 et 19; avril, les 13, 14 15 et 16; mai, les 11, 12, 13 et 14 et juin les 8, 9, 10 et 11.

Le prochain terme de la cour d'Assises aura lieu au cours du mois de juin.

FUNERAILLES DE MME C. ROULEAU

Lundi, le 22 février, ont eu lieu les funérailles de Mme Domithile Montmarquette, veuve de feu Clément Rouleau, ancien marchand et conseiller de cette ville, décédée à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 88 ans 3 mois. Plusieurs parents et amis y assistaient.

La défunte laisse un fils, le Lt-Col. J. C. Rouleau, employé civil à sa retraite, ses petits-fils, Eugène Rouleau, fils de J. C. Rouleau; Albany, de Montréal, fils de feu Napoléon Rouleau; ses petites-filles, Rose, Mme A. Dallaire de Montréal; Antoinette, Mme A. J. Scott de Montréal; Yvonne, Mme J. E. Raymond de Montréal; Léa, Mme J. H. Coulombe de St-Hyacinthe; Bertha, Mme J. O. Dupuis de Montréal; Noëlla, Mme Paul Carrier; Florence, Mme Hervé Beaulac, de Québec; Cécile, Mme Joachim Montfils, Upton et fille de feu Napoléon. Elle laisse aussi plusieurs neveux et nièces, dont quelques religieuses et 19 arrière-petits-enfants.

La défunte était tertiaire franciscaine.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie, offrandes de messes, bouquets spirituels, etc.

LE R. P. D. BROUSSEAU EST DANS LE DEUIL

Ces jours derniers ont eu lieu à Saint-Jean les funérailles du Dr Samuel H. Brosseau, doyen des médecins de St-Jean, décédé subitement à l'âge de 79 ans. Le défunt était le frère du R. Père J. D. Dominique Brosseau, O. P., prieur du couvent des dominicains à St-Hyacinthe et le père du R. P. Jean-Dominique Brosseau, O. P. de Lewiston, Maine.

Le corbillard était précédé de deux landaus de fleurs. A la cathédrale, la levée du corps a été faite par le fils du défunt, le R. P. Jean-Dominique Brosseau, O. P., de Lewiston, Maine. Le service a été chanté par le frère du défunt, le R. P. J.-D. Dominique Brosseau, O. P., prieur du couvent de Saint-Hyacinthe, assisté du R. P. Archambault, O. P., prieur du couvent de Notre-Dame de Grâces, comme diacre, et du R. P. Pelletier, O. P., de St-Hyacinthe, comme sous-diacre. L'absoute a été faite par Mgr A. Forget, évêque de St-Jean, assisté des abbés M. Tessier, d'Ottawa et S. Laporte, de St-Jean.

Dans le chœur, on remarquait: Mgr A. Forget, Mgr Edmond Coursol, V. G., Mgr Armand Chaussé, P. D., le R. P. Pelletier, O. P., le R. P. Houle, O. M. I., curé de St-Nazaire de Ville LaSalle, les abbés Léon Fortin, vicaire à St-Pierre, neveu du défunt, H. Godin procureur du collège de l'Assomption, H. Gates, de l'Assomption, Henry Guyau, vicaire à Laprairie, Bourgeau, Jean Côté, Messier, E. Lapointe, Jean Lequin, T. Deslauriers, P. Hamelin, O. Rousseau, Roland Archambault, L. Bouthillier, J. Corbière, tous du collège de St-Jean, Martin, Charette, Carbonneau, de l'évêché.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, le notaire Armand Brosseau, maire de Ville La Salle, le R. P. Jean-Dominique, O. P., Raoul, Antoine et Lionel Brosseau; son gendre, M. P.-P. Sabourin, ses petits-fils, MM. Guy, Gérard, Louis, Lionel, Jean, Mercier Brosseau, Jean Sabourin, son beau-frère, M. Amédée Fortin, ses neveux, MM. Maurice Fortin, Fortin Fortin, Léon Bisson, O. de Bedford, Georges Fortin, Lussier, Euclide Brosseau, de Lacadie.

À L'AFFICHE

— au — Théâtre "M A S K A"

Ven. et sam. 26 et 27 fév. — "SKY PARADE" avec Jimmy Allen, Katherine DeMillé; aussi "RIO GRANDE RANGER" avec Bob Allen, Iris Meredith. — Série et Sujets Courts. — Vendredi: billet pour tirage du Mannequin Vivant. — Sam. soir: Soirée d'Enchan, du plaisir et de l'argent pour tout le monde.

Dim. et lun., 28 fév. et 1er mars. — Pat O'Brien, James Melton, Jean Muir dans une grande comédie musicale, "STARS OVER BROADWAY"; aussi "FLORIDA SPECIAL" avec Jack Oakie, Sally Eilers, J. Farrell MacDonald. — Actualités et Sujets Courts. — Dimanche: vaudeville venant de Montréal et New-York.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Les assemblées régulières de la Chambre de Commerce de St-Hyacinthe ont lieu le premier mercredi de chaque mois, à 8 h. 30 du soir, dans la salle des comités de l'hôtel de ville.

LES SIGNALERS DU REGIMENT

Avec l'entraînement annuel du Régiment commencent également les exercices d'entraînement des signaux du Régiment de Saint-Hyacinthe.

Il ne faut pas oublier que cette branche des signaux dans la nouvelle organisation de l'infanterie est appelée à jouer un rôle de premier plan. C'est aussi une des branches les plus intéressantes à étudier, car elle couvre l'étude du Code Morse pour envoi et réception de messages, au moyen de fanions, héliographe, lampes, téléphone et télégraphie sans fil.

Si certaines personnes sont intéressées à suivre les cours de l'entraînement, comme signaux, qu'elles viennent s'inscrire aux quartiers-généraux du bataillon, au Régiment de St-Hyacinthe, à l'Arsenal, rue Laframboise, lundi soir ou mercredi soir, à 8 heures, les 1er ou 3 mars prochain.

Pour l'entraînement annuel, les inscriptions doivent se faire à ces mêmes dates.

LES HUSSARDS DE ST-HYACINTHE

Le bureau de direction de la Garde des Hussards de Saint-Hyacinthe désire nier les rumeurs qui ont circulé récemment, à l'effet que la garde serait sur le point d'être dissoute ou devrait changer de direction.

On désire faire remarquer que la garde, qui avait été longtemps sous le contrôle de particuliers, est maintenant la possession commune de la collectivité des membres. Elle s'est de plus donné, il y a quelque temps, un bureau de direction qui n'épargne rien pour créer un corps militaire dont notre population pourra à bon droit être fière.

Le bureau de direction fait appel à tous ses amis et à tous ceux en général qui voudraient s'enrôler dans la garde des Hussards. Ils seront les bienvenus et ne tarderont pas à être légitimement fiers de faire partie d'une organisation qui possède déjà une belle tradition.

BINGO

C'est mardi soir le 2 mars, qu'aura lieu, au sous-sol de l'église paroissiale du Christ-Roi, le BINGO, organisé par les membres de la ligue du Sacré-Coeur au profit des oeuvres paroissiales. Les caudoux sont exposés dans une des vitrines de la pharmacie Brodeur. BILLETS EN VENTE CHEZ Mlle Hermine Fontaine, magasin de nouveautés, à la Pharmacie Brodeur et Z. Larochelle, boucher et épicer rue Cascades. Encourageons les bonnes oeuvres.

À L'AFFICHE

— au — Théâtre "M A S K A"

Ven. et sam. 26 et 27 fév. — "SKY PARADE" avec Jimmy Allen, Katherine DeMillé; aussi "RIO GRANDE RANGER" avec Bob Allen, Iris Meredith. — Série et Sujets Courts. — Vendredi: billet pour tirage du Mannequin Vivant. — Sam. soir: Soirée d'Enchan, du plaisir et de l'argent pour tout le monde.

Dim. et lun., 28 fév. et 1er mars. — Pat O'Brien, James Melton, Jean Muir dans une grande comédie musicale, "STARS OVER BROADWAY"; aussi "FLORIDA SPECIAL" avec Jack Oakie, Sally Eilers, J. Farrell MacDonald. — Actualités et Sujets Courts. — Dimanche: vaudeville venant de Montréal et New-York.

Mar. mer. et jeu. 2, 3 et 4 mars. — "COME CLOSER FOLKS" avec James Dunn et Marian Marsh; aussi "PEN-ROD AND SAM" avec Billy Mauch et Harry Watson. — Cartoon et sujet court et billet pour le Mannequin Vivant.

Nos Hommes d'Initiative



M. Paul-E. Poirier, propriétaire de l'établissement qui fera une exposition de modes printanières au théâtre Corona, le 3 mars prochain.

Cette année encore, la maison Paul-E. Poirier, toujours à l'affût du progrès, fera une exposition de modes du printemps pour dames, au théâtre Corona, mercredi soir, le 3 mars prochain. Cette exposition, qui a la portée dans notre ville d'un véritable événement social, marquera aussi, cette année, un anniversaire important dans l'histoire de l'établissement Poirier. En effet, il y a maintenant cinquante ans que la première maison Poirier a été établie à Sorel par le père de M. Paul-E. Poirier. Ce dernier, il y a six ans, ouvrait à St-Hyacinthe un établissement qui s'est considérablement agrandi depuis et qui occupe aujourd'hui un étage entier d'un édifice qui porte aussi le nom de Poirier.

Dans le but de commémorer cet anniversaire, M. Paul-E. Poirier, toujours le premier dans notre ville à nous faire connaître les dernières créations de la mode féminine, a voulu une exposition de modes qui surpasserait en éclat toutes les précédentes. Et c'est pourquoi, mercredi soir prochain, sur la scène du théâtre Corona, on pourra voir défiler dans un décor inoubliable quinze modèles vivants, venus expressément de New York et de Montréal, qui exhiberont tour à tour les dernières nouveautés.

Du reste, les créations de la mode, cette année, qu'il s'agisse de costumes, robes, manteaux, chapeaux, etc., se prêtent particulièrement à une exposition de ce genre. Car les grands couturiers ont fait nouveau tout en tenant compte des restrictions budgétaires.

DEFENSE D'AVANCER

Madame Ovila Demers, du Village La Providence, défend par les présentes à qui que ce soit d'avancer en son nom, et fait savoir qu'elle ne reconnaît aucune dette contractée en son nom, sans une autorisation signée de sa main.

Mme Ovila DEMERS, 13 rue Ste-Anne, La Providence, Saint-Hyacinthe, 19 février 1937. 19-26f-5-12m

REFUS D'AVANCER

Avis public est par les présentes donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre signé de ma main.

Antoine Claing, 51 1/2 rue Desaulniers, Saint-Hyacinthe, ce 9 février 1937. 12-19-26 fév.-5 m.

Renseignez-vous

Avant de faire un placement

Notre maison avec son département de statistique et ses vingt-deux années d'expérience dans le champ du placement sur valeurs mobilières, est certainement en mesure de vous donner des informations de nature à vous aider à faire un bon placement.

OBLIGATIONS et ACTIONS

Achat --- Vente --- Echange
Cotation --- Statistique

RENE DESJARDINS, Gérant

CREDIT ANGLO-FRANÇAIS Ltée

Edifice Banque Provinciale, St-Hyacinthe, P. Q.
Tél. Bureau 623 --- Tél. Rés. 951w

Rimouski Sr. rencontrera le club Saint-Hyacinthe

UNE GRANDE JOUTE DE HOCKEY POUR DIMANCHE PROCHAIN, À LA PATINOIRE DU QUARTIER UN. — LE CLUB LOCAL SE RENDRA AUSSI À RIMOUSKI.

Une joute de hockey qui devrait attirer un grand nombre de spectateurs sera disputée dimanche prochain, le 28 février (2h 30 de l'après-midi), à la patinoire du Quartier Un, alors que l'on verra aux prises le club Rimouski Sr avec un puissant club de Saint-Hyacinthe, le Garage Blanchard.

Le Rimouski Sr est le champion du Bas Saint-Laurent depuis trois ans. Cette année, ce club n'a pas connu la défaite, triomphant d'équipes puissantes comme Campbellton, N. B., Bathurst, N. B., et autres organisations de la province de Québec.

Le St-Hyacinthe (Garage Blanchard) alignera une forte équipe pour cette joute importante et sera renforcé de joueurs de clubs seniors de Montréal.

Le club Rimouski comprendra quinze joueurs avec gérant, entraîneur et arbitre. Il profitera de son voyage à St-Hyacinthe pour se rendre à Montréal demain soir, où il assistera à la joute Canadien-Américain, au Forum.

Le Rimouski arrivera de Montréal par autobus vers une heure de l'après-midi, dimanche, et sera prêt pour la joute qui commencera, comme nous le disons plus haut, à 2h. 30. Il est fort probable qu'une vingtaine de partisans du Rimouski accompagneront leur club durant ce voyage et seront à St-Hyacinthe dimanche pour l'encourager et l'applaudir.

Le club St-Hyacinthe rendra aussi visite au Rimouski Sr. Ce voyage aura lieu dans deux semaines, car cette seconde joute entre les deux clubs aura lieu le 14 mars. Tous les partisans du St-Hyacinthe qui désireiraient accompagner leur club à Rimouski, et nous savons que plusieurs ont déjà manifesté cette intention, sont priés de s'adresser à M. Roland Comtois, au Garage Blanchard, en cette ville.

Voici, maintenant, la composition du club de hockey Rimouski Sr qui nous visitera dimanche prochain:

Buts, Paul-Emile Levesque, Léo Lebel; Défenses, Antoine Théberge, Gérard Hupé, Jean Lepage; Avants, Jos Larouche, Albert Théberge, Cloris Duchesne, Alphonse Francoeur, Emilien Vaillancourt, Ernest Desrosiers, Aurèle Fortier, Emile Guérette, Conrad Heppell, Noël Francoeur; gérant, M. Geo.-A. Morin, entraîneur, M. Florian Guérette, capitaine, M. Antoine Théberge, arbitre, M. Raoul Pineau.

Le Rimouski, comme nous le disons plus haut, n'a encore subi aucune défaite cet hiver. Voici la liste des clubs qu'il a vaincus à date:

Sayabec, champion du comté de Matapédia, par 5 à 3; Trois-Pistoles, par 7 à 3; Campbellton, N. B., par 4 à 3; Bathurst, N. B., par 2 à 0; Dalhousie, N. B., par 5 à 2; "St-Marcel Amateur", de Québec, par 3 à 1; Rivière du Loup, par 7 à 3; Le "Marquette" de Québec, par 8 à 2.

COURSE EN RAQUETTES

On annonce une course en raquettes de trois milles de distance qui aura lieu dimanche prochain, le 28 février, sous les auspices de marchands-détaillants et d'hommes d'affaires de cette ville.

Le départ des coureurs se fera en face du café Excelsior, près du Marché Centre, et c'est également là qu'aura lieu la fin de la course.

Au cas où il n'y aurait pas suffisamment de neige, la course sera remise au dimanche suivant. Pour tous renseignements au sujet de cet événement sportif, s'adresser au café Excelsior ou à Willy Lamotte, 88 rue St-Casimir.

DECES DE M. REMI DAIGLE

Un des plus anciens citoyens de St-Hyacinthe qui disparaît.

Nous sommes au regret d'annoncer la mort d'un des plus anciens citoyens de Saint-Hyacinthe. M. Rémi Daigle, bourgeois, décédé le 24 courant. Originaire de LaPrésentation, comté de St-Hyacinthe, le défunt qui était âgé de 78 ans et 10 mois, habitait notre ville depuis plus de 50 ans.

Citoyen intègre, jouissant d'une réputation enviable, le défunt était avantageusement connu dans toute la région, où les relations de son commerce, comme maître-boucher, lui avaient créé de nombreux amis.

Ancien président de la Commission scolaire, le défunt fut également marguillier de la paroisse Notre-Dame du Rosaire et président de la C. M. B. A.

Son épouse née Adéline Bonin, l'a précédé dans la tombe il y a quelques années.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte un frère Michel; son fils le Dr J. A. E. Daigle C. D., de cette ville, et six filles: Mme J.-E. Gaboury (Eva), Anna, Rose-Emma, Germaine Antoinette et Jeanne, son gendre, M. J.-E. Gaboury; sa bru, Mme J. A. E. Daigle; trois petites-filles, Annonciade Gaboury (Mme J. R. Borduas), Hélène et Vivianne, ainsi que trois petits-fils, Lucien Gaboury, E. C. D., Léon Daigle et Jean-Rodolphe Borduas, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu samedi matin le 27 courant à dix heures en l'église N.-Dame du Rosaire de St-Hyacinthe et l'inhumation se fera au cimetière du même endroit.

Les funérailles seront sous la direction de la maison V. J. Mongeau Ltée.

REMERCIEMENTS

Mademoiselle Alice Casavant et Soeur Marie Saint-François de Sales remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, à l'occasion du décès de leur bien-aimé père, M. Joseph Girouard, soit par offrandes de fleurs ou de messes, bouquets spirituels, messages de sympathie, visites à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Adonai Girouard désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de leur bien-aimé père, M. Joseph Girouard, soit par offrandes de fleurs ou de messes, bouquets spirituels, messages de sympathie, visites à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

DECES D'UNE RELIGIEUSE

Service de la R. Sr Anna Bissonnette, à l'Hôtel-Dieu.

La R. Sr Anna Bissonnette des Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe est décédée subitement ce 22 février, à leur Hospice du Sacré-Coeur de Sherbrooke, à l'âge de 63 ans dont 31 ans de vie religieuse.

Fille de Napoléon Bissonnette et de Odile Chabot, elle était originaire de Coaticook.

Le service funèbre fut chanté à l'Hôtel-Dieu par M. le chanoine Stanislas Gervais, chapelain de l'Hospice du Sacré-Coeur de Sherbrooke. On remarquait au choeur, M. le chanoine P.-A. St-Pierre, M. l'abbé G. Vigneau, chapelain de l'Institution, M. l'abbé M. Godbout, assistant-chapelain.

Abonnez-vous au "Clairon"

GOVERNEMENT QUI N'A RIEN CHANGE

(Suite de la page 1)

jour une demande de production de document pour me procurer la copie de l'ordre en conseil par lequel le ministre des Terres et Forêts sur l'instruction de son chef aurait porté le salaire minimum à \$40.00, de 37.00 qu'il était antérieurement. J'attendis une journée, deux jours, trois jours, une semaine, deux semaines, le premier-ministre n'appela pas ma motion pour discussion. L'avant-dernier soir de la session j'entraï en chambre un quart d'heure en retard et j'apprenais que le premier-ministre avait profité de cette courte absence pour faire adopter sans discussion ma motion au sujet de l'ordre en conseil concernant le salaire minimum de \$40.00 et une autre motion relative à l'octroi des assurances collectives des employés à un favori de Trois-Rivières, sans demande de soumissions. Je réusis de peine et de misère à faire réinscrire sur le feuillet cette dernière motion et l'opposition rendit la soupe si chaude au gouvernement qu'il ne voulut pas consentir à rétablir celle ayant trait à l'exploitation de nos forêts pour l'année 1936-37.

C'est à cette occasion que le premier-ministre prétendit qu'un député n'avait pas le droit de discuter le contenu d'un document dont il demande la production alors que les règlements de la chambre autorisent précisément ces demandes pour permettre de discuter n'importe quelle question relative à la teneur du document. C'est aussi à cette occasion que M. Duplessis déclara que son opinion était basée sur un règlement de la chambre connu de tout le monde et c'est ce règlement que, pendant un bon quart d'heure, aux rires de la députation libérale et du monde qui encombrait les galeries, tous les députés nationaux, à partir de l'orateur à aller jusqu'à Patrice Tardif en passant par le premier-ministre, ont cherché si fébrilement mais en vain et, s'ils ne le trouvèrent pas, c'est pour une bonne raison, c'est qu'il n'a jamais existé que dans la cervelle inventive du premier-ministre.

PERTE D'AU DELÀ UN DEMI-MILLION.

Pourquoi le premier-ministre a-t-il manoeuvré à l'encontre des règlements et de la justice pour m'empêcher de débattre en chambre la question soulevée par cet ordre en conseil? C'est parce que le chef du parti national avait intérêt à cacher un des pires scandales de notre histoire politique, scandale qui a fait perdre au delà d'un demi-million de piastres à la province pour les loger dans le gousset des grandes compagnies forestières dont le premier-ministre simule d'être l'ennemi quand il parle en public.

Je disais il y a un instant que j'ai attendu jusqu'à la fin de la session pour obtenir officiellement la copie de l'ordre en conseil établissant les relations du gouvernement avec les grandes compagnies forestières. La session est terminée depuis trois mois et j'attendrais encore si je ne m'étais procuré le document révélateur d'une autre source. A la lecture de certains extraits de ce rapport du conseil exécutif on comprendra facilement pourquoi on ne l'a fait connaître qu'aux intéressés immédiats qui avaient raison de le tenir caché.

SALAIRE MINIMUM DES BUCHERONS ABOLI.

Monsieur Duplessis s'était vanté en chambre et dans la presse d'avoir porté le salaire minimum des bûcherons de \$30 à \$40 par mois. J'ai établi qu'il avait dit une fausseté en affirmant que le parti libéral avait laissé le salaire minimum à \$30 le chiffre réel étant de \$37. L'ordre en conseil vient maintenant prouver qu'il est faux que monsieur Duplessis ait fixé ce salaire minimum à \$40 comme il l'a prétendu. Il a même aboli le salaire minimum de \$37. Voici ce que dit en toutes lettres le fameux ordre en conseil du 9 octobre 1936:

"Les concessionnaires exploitant des billes de sciage, pour profiter des avantages que leur consent dans l'impôt public le présent arrêté, devront:

"5. Payer aux ouvriers de la forêt des salaires raisonnables;"

Nulle part dans l'ordre en conseil il n'est question du quarante dollars par mois mentionné par M. Duplessis, ni même du trente-sept dollars de salaire minimum fixé par le gouvernement libéral. C'est là le fouet de laine que M. Duplessis, suivant l'expression typique de M. Philippe Hamel, emploie contre les gros intérêts.

Cet ordre en conseil donnant un démenti catégorique à l'affirmation de monsieur Duplessis et du ministre des Terres à l'effet que le salaire minimum avait été fixé à quarante dollars, il est clair que le gouvernement devait le maintenir caché et empêcher le chef de l'opposition parlementaire de faire un débat sur cette question.

Il n'est pas étonnant que M. Duplessis, contrairement à ses promesses, ait décidé d'administrer la province par des ordres en conseil. Jamais il n'aurait réussi malgré la force numérique de son parti à faire accepter par la province une loi pour sanctionner les iniquités contenues dans son ordre en conseil du 9 octobre.

COMMISSION DE PROTECTION DES BUCHERONS ABOLIE.

Les intérêts des bûcherons auxquels il avait promis au cours des élections un salaire minimum de \$52.00 par mois ont été sacrifiés par cet ordre en conseil inique et pour assurer que les grandes compagnies ne seraient pas inquiétées il a fait abolir la Commission des Opérations Forestières, établie à la demande des bûcherons pour leur protection contre les abus des grandes compagnies.

Et à la demande de qui cette commission a-t-elle été abolie? A la demande exclusive des grandes compagnies et des entrepreneurs forestiers qu'elle forçait à suivre la loi. Pas un seul bûcheron n'a demandé son abolition car les travailleurs de la forêt savaient qu'en 1934-35 cette commission avait fait augmenter de plus d'un million leurs salaires qui seraient restés à environ \$2,500,000 alors que, grâce au travail de leurs commissaires, ils ont retiré \$3,544,127.70.

C'est ainsi que monsieur Duplessis, qui avait juré de défendre le faible contre le fort, protège les petits.

Voyons maintenant comment il sert les gros bonnets. On se rappelle les gros mots que l'ancien chef de l'opposition employait pour blâmer le gouvernement libéral de faire des faveurs aux grandes compagnies d'exploitation forestière. Les réductions des droits de coupe étaient consenties pour acheter leur support aux élections ou pour engraisser les favoris du pouvoir. Le parti libéral vendait nos plus riches ressources naturelles aux étrangers à des prix dérisoires, ce qui faisait que nos forêts étaient dépouillées sans aucun retour pour la province. Lorsque M. Duplessis aurait pris le pouvoir cet-

(Suite en page 7)

Cartes d'Affaires

Tél. 775 Soir 918

J. E. St-Onge
Entrep.-Electricien

248 Cascades
Saint-Hyacinthe

Etablie depuis 1900
Tél. 523

Adélarde Robert

Manufacture de matelas à ressorts ou tout autre genre
Réparations et Désinfection au plus bas prix
Spécialité: Cardage de laine
81 rue Saint-Michel, SAINT-HYACINTHE

ATTENTION AUX CYCLISTES

Agent pour les bicyclettes
C. C. M. et MAJESTIC
AUSSI BICYCLES USAGES A VENDRE

Atelier de réparations et de louage.

DONAT GADBOIS

47 Rue Héloïse, St-Hyacinthe

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908

Expert-Comptable licencié et agréé

(Chartered accountant)

Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.

425, avenue Viger, Montréal.

jno du 8 janv.

LA LOI DE FAILLITE

Re: DELPHIS GAGNON, Meubles au détail, 63 rue Cascades, St. Hyacinthe, Qué.

SOUSSIONS DEMANDEES

Des soumissions cachetées, marquées "Soumissions re: Delphis Gagnon" seront reçues jusqu'au 4 mars, à MIDI, pour l'achat en lots séparés, de l'actif suivant:

Lot A. Marchandises et fixturs, suivant inventaire, \$1,017.81; Lot B. Comptes et billets recevables, suivant inventaire, \$2,369.51; Lot C. Automobile Chevrolet coupé 1929, \$75.00.

Un dépôt représentant 25% du prix devra accompagner chaque soumission, le solde payable sur livraison, le droit étant réservé de refuser toutes ou aucune des soumissions reçues.

Les prémisses seront ouvertes pour inspection, lundi, premiers mars, de 1.00 à 4.30 heures, P. M.

J. PAUL VERMETTE, Syndic, Chambre 708, 551 Place d'Armes, Montréal.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que la Chambre de Commerce de St-Hyacinthe, corps politique dument incorporé, ayant son principal bureau d'affaires en les cité et district de St-Hyacinthe, s'adressera à la Législature de la province de Québec, lors de sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une loi aux fins d'autoriser la cité de St-Hyacinthe à payer, pour et au nom de la Chambre de Commerce, en capital, intérêts et frais, un billet de \$6,500.00 soucrit par la dite Chambre de Commerce, le 8 mai 1931, à l'ordre de M. P. Morin et Fils Enrg., en paiement partiel du prix d'achat d'un terrain donné pour l'établissement d'une manufacture à St-Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe, le 4 février 1937.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-HYACINTHE,

Par: Fr J. A. Ernest Daigle, Président.

J. B. E. DUROCHER, Secrétaire.

5-12-19-26f

DIVERS

AVIS. — Pouspins P. R. B. certifiés. Provenant de troupeaux sélectionnés et ayant subi l'épreuve du sang. Ces troupeaux sont accouplés à des cochets R. O. P. Demandez nos prix.

COUVOIR COOPERATIF, ST-Antoine, Co. Verchères. Thos. Marchessault, gérant. 29j-5-12-19-26f. — 5-12-19-26m.

PIANOS, Chesterfield, Studios, Poèles, Radios, Laveuses, Glacières et meubles de toutes sortes, le plus grand choix en ville au plus bas prix. Gobeille & Brouillette, 78 Cascades, St-Hyacinthe. Tél. 662.

RETROUVEE. — Une montre pour dame a été trouvée. La réclamer chez M. J. Bte Bélaie, 90 Ste-Marie, Tél. 135W. 26 Fév.

A QUI LES \$3.00 ?

D'ici une semaine, un cadeau en argent de \$3.00 sera tiré au sort entre les personnes qui auront acheté un article d'une valeur de \$20.00 par R. BIBEAU, représentant de

J. E. ST-ONGE

248 Cascades, Tél. 775

Petites Annonces

A LOUER. — Logements à louer, de 3 pièces à 10 pièces, \$11.00 à \$20.00. S'adresser à Eugène Benoit, 90 rue Ste-Anne. jno 5f

A LOUER. — Beau grand logement de 12 appartements y compris deux chambres de bain. Situé dans l'édifice de la Cie d'Assurance Mutuelle Du Commerce, S'adresser à 172 Girouard, Tél. 278. jno-12 fév.

A LOUER. — Beau Logis, 7 appartements et chambre de bain au No. 326 rue Girouard. Prix \$18.00. Aussi à louer, plusieurs garages. S'adresser chez Thos. Hébert, 316 Girouard. jno.

A LOUER. — Deux logements, un de six pièces et l'autre de cinq. Chambre de bain. Prix \$13.00 et \$15.00 par mois. S'adresser à Jovite Sicotte. 19 fév.-jno.

A LOUER. — Beau petit logement, bien propre, bien chaud, belle vue, bien éclairé, à prix bien raisonnable. Occupé par le même locataire depuis 8 ans. S'adresser à 6 Centrale, coin St-Pierre, village Saint-Joseph. 19 fév.-jno.

A LOUER. — Belle grande chambre, avec pension si désiré, pour couple, usage du bain, eau chaude et froide. S'adresser à 269 Cascades, tél. 839. G-jno

BUREAU A LOUER. — Bureau Edifice Ostiguy. Un beau grand bureau à louer. S'adresser au "Clairon", Tél. 143. (G) jno.

A LOUER. — Très belle chambre à louer, pension si désirée, usage du bain. S'adresser au No. 3 1/2 rue Ste-Anne, porte à droite. G.

A LOUER. — Logement de cinq pièces et solarium, avec garage si désiré, au No. 46 rue Centrale, Village St-Joseph. On pourra en prendre possession immédiatement. S'adresser à Ernest Lagacé. 26 fév.-jno.

A LOUER. — Deux appartements dans maison privée. Pension si désirée. A proximité de l'église Notre-Dame du Rosaire. Pour possession au 1er mai. Prendrait pensionnaires immédiatement. S'adresser à la rue Raymond, vis-à-vis du parterre des RR. PP. Dominicains, Ville. 5 Fév.-jno.

A LOUER. — Dans construction neuve, deux logements tout à fait modernes, pourront être occupés durant les premiers jours d'avril; 5 appartements chacun et chambre de bain; eau chaude et eau froide. A bon conditions. S'adresser à M. Donat Archambault, 181 ou à 212 Bourdages. 26f.-5-12-19-26 mars

A LOUER. — Magnifique magasin à louer à St-Pie, voisin du presbytère, occupé quinze ans par un maître de chapeaux. S'adresser à Mlle Renaud, St-Pie. 26 fév.-5 mars.

A LOUER. — Logis à louer, 1er mai, 19 Lafontaine, coin Raymond. couple de 40 à 50 ans, sans enfants. Trouvera 2 appartements non meublés cuisine et 2 chambres. \$5.00 par mois. Chez dame seule. Très bonnes conditions. Pour informations, s'adresser au No. 1A rue Raymond. 1f

A LOUER. — Beau grand logis ensoleillé, 7 appts, bain, cour, écurie si désirée. Ménage sera fait au neuf. Coin Viger et Tétu. S'adresser à Tél. 710-5-3-1 26f.-5M.

A VENDRE

DE \$5.00 à \$12.00
Vous pouvez acheter un très bon "Poêle" usagé au Magasin Bélanger En face de la Station de Police. (9 mars 30) jno

A VENDRE. — Avoine de semence, marque V. CARTIER. S'adresser à M. Philibert Chicoine, Sainte-Rosalie (Bagot) Téléphone: 701-2. jno-12 fév.

A VENDRE OU A ECHANGER. — Toutes sortes de propriétés telles que maisons de commerce et logements, spécialement deux propriétés. Petit montant comptant et la balance comme loyer. Aussi un beau terrain de 75 pieds de front en plein centre de la ville. Pour vendre ou acheter avantages, adressez-vous toujours à M. Fidele Gélinas, Hôtel Canada, Tél. 230. jno.

A VENDRE. — Meubles de ménage ainsi que différents autres articles de maison. S'adresser au-dessus du no 30 rue Concorde, entrée en arrière. 19 fév.-jno.

A VENDRE. — Agrès complet de sucrerie à bonnes conditions. S'adresser à Albert Demers R. R. No. 2 St-Dominique, à 2 milles de St-Hyacinthe. 26 fév.-5 mars

A VENDRE. — Un coffre-fort neuf, n'ayant que quelques mois d'usage. A l'épreuve du feu. Dimensions intérieures: largeur 17-11/16 pouces, hauteur avec roulettes, 50 pouces, profondeur, 19-1/8 pouces. S'adresser aux bureaux du Clairon, 173 rue Girouard, téléphone 143. St-Hyacinthe. 26 fév.-G.-jno.

A VENDRE A DRUMMONDVILLE. — Poolroom restaurant et lunch-room complets, six tables de pool. Loyer \$60.00 par mois, bail pour 14 mois, taxes payées jusqu'au 1er mai. Commerce bien établi, bonne location. Il vous sera démontré que le propriétaire a réalisé un profit net de \$23,000. en trois ans. Adresse: A. C. BAZINET, agent, Boite 213, Drummondville, Qué. 1f

A QUI LES \$3.00 ?
D'ici une semaine, un cadeau en argent de \$3.00 sera tiré au sort entre les personnes qui auront acheté un article d'une valeur de \$20.00 par R. BIBEAU, représentant de

J. E. ST-ONGE

248 Cascades, Tél. 775

26 fév.-5 mars

26 fév.-5 mars

26 fév.-5 mars

26 fév.-5 mars

26 fév.-5 mars

26 fév.-5 mars

26 fév.-5 mars

26 fév.-5 mars

26 fév.-5 mars

26 fév.-5 mars

26 fév.-5 mars

26 fév.-5 mars

26 fév.-5 mars

26 fév.-5 mars

26 fév.-5 mars

26 fév.-5 mars

26 fév.-5 mars

MILDIU POUFREUX DU FRAMBOISIER

Quelques notes des fermes expérimentales. — Le framboisier Latham est exposé à cette maladie.

Le framboisier Latham est peut-être la seule espèce de framboisiers qui soit gravement affectée par la maladie du mildiou poudreux dans l'Est du Canada.

Une maladie cryptogamique

Le mildiou poudreux est une maladie d'origine cryptogamique, c'est-à-dire causée par un champignon.

La maladie est plus grave en une saison sèche qu'en une saison humide. Il faut un peu d'humidité, comme une pluie légère ou une forte rosée, pour faire germer les spores du champignon et infecter les plants de framboisiers.

Le champignon hiverne sans doute dans les boutons, sur le dessus des tiges. Il passe l'hiver à l'intérieur des boutons, dans un état dormant.

Dommages causés aux plants

Le champignon vit aux dépens du framboisier; il s'accapare à son profit les engrais qui devraient nourrir celui-ci, et le framboisier n'a plus qu'une végétation rabougrie.

aussi gravement attaquer les plants de pépinières.

Comment maîtriser la maladie

Le meilleur moyen de maîtriser le mildiou poudreux est de planter d'autres variétés que le Latham, car elles sont toutes résistantes à la maladie.

Si cette maladie s'établit dans une plantation, on devrait faire une application abondante d'engrais pour stimuler la pousse des tiges.

Dans les pépinières où on cultive des plants certifiés, tous ces plants, même les plus petits, devraient être arrachés en automne, ne laissant rien au-dessus de la terre.

La pulvérisation ou le saupoudrage avec des fongicides devrait maîtriser le mildiou poudreux, mais les expériences qui ont été faites jusqu'ici n'ont pas donné satisfaction.

Par H. N. Racicot, pathologiste des plantes.

COURRIERS

ST-PIE DE BAGOT

Le 20 janvier dernier, est décédé à l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe, M. Antonin Martin, cultivateur, de St-Pie, époux de Laura Lapalme, à l'âge de 33 ans.

A part son épouse éplorée, le défunt laisse deux enfants: Jean-Guy et Jeannine Martin; son père et sa mère M. et Mme Camille Martin, ses frères: les RR. FF. Georges-Emile, Jean-Denis et Bertin de la Communauté des FF. du Sacré-Coeur et Rodrigue, de St-Pie, sept sœurs: R. S. Thérèse de la Charité des Srs St-Joseph, Fabiola, Dame Alfred Racicot, Palma, Dame O. Patenaude, Marie-Ange, Dame Z. Desroches, Irène, Dame Er. Bousquet, Germaine, Dame G. Bousquet et Mlle Yolande.

Le service fut chanté par l'abbé H. Messier et le chant exécuté par la Chorale de St-Pie et les élèves de l'Académie du Sacré-Coeur, sous la direction du Rév. Frère Jean de Bréboeuf.

Assistaient au choeur: Le chanoine P. N. Desmarais, curé de St-Pie, les abbés F. Morin, J. A. Cordeau et Gingras.

Des témoignages de sympathie furent envoyés par: RR. FF. Georges-Emile, Jean-Denis et Bertin Martin, R. S. St-François Régis des Srs Grises, de St-Hyacinthe, MM. Camille et Xavier Martin, Dame Armand Martin, Alfred Racicot, Z. Desroches, J. B. Délage, Irène Maheu, O. Plouffe, Camille Botteldoorn, M. Lorange, Ernest, Gabriel, Emilien, Jos. Ovide, Alfred, Narcisse, Rosario, Lucien et Armand Bousquet, Rév. Frère Ernest Lapalme, des Pères Blancs d'Afrique.

Conduisaient le deuil: MM. Camille Martin, père et Wilfrid Lapalme, beau-père du défunt.

Les porteurs étaient MM. Henri Rodier, Arthur Martin, Arthur Daigneault, Joseph, Edmond, Emilien et Olier Bousquet.

Dans l'assistance, on remarquait, outre les parents ci-dessus nommés: les RR. Frères Georges-Emile et Bertin Martin des Frs du Sacré-Coeur, Dame Antonin Martin, MM.

Un thé pour tous les goûts

THE "SALADA"

et Mmes A. Racicot, O. Patenaude, Z. Desroches, Ernest Bousquet et Gabriel Bousquet, Wilfrid Lapalme, Georges St-Pierre, Albert Deslandes, Eugène Lapalme, Emile Daigneault, Mlle Denise Patenaude, Béatrice Lapalme, Blanche Lapalme, Yolande Martin, Léonard Lapalme, R. Martin, et Lucienne St-Pierre, MM. Dorès Racicot, Léon Martin, Camille Robert, Lucien Martin, Omer Martin, Frédéric Lapalme, Lucien Lapalme, Roland Bousquet, Léo Bousquet, A. Robert, P. Martin, Mlle Yvonne et Bernadette Martin, Théodora Bousquet, Reine, Eva et Thérèse Dubreuil, Madeleine et Thérèse Martin, Rose-Yvonne Racine, Eva et Octavie Robert, MM. et Mmes Alphonse Martin, Frs Martin, Arthur Martin, Léopold Martin, Albert Robert, Gédéon Bergeron, J. Bte Délage, M. Wilfrid Morin, M. et Mme Emile Tétrault, Rosaire Deslandes, Arthur Daigneault, Irène Maheu, Alfred Bousquet, M. et Mme Joseph Bousquet, Olier Bousquet, L. Dubreuil, Narcisse Bousquet, de Drummondville, Dame Henri Rodier, Dame Chs Chartier, M. Camille Botteldoorn, Edm. Bousquet, Honoré et Ovilis Lapierre, Origène Dubreuil, Dame J. A. Martin, M. et Mme Albert Deslandes, Sr St-Frs Régis, Dame G. St-Pierre, Adrienne Daigneault et Dame Emile Daigneault, Béatrice Lapalme, Emile Beauregard, J. Bte Beauregard, le notaire E. St-Pierre, F. Quintal, E. Lemoine, E. Sabourin et autres.

et qu'il avait reçu les derniers sacrements; vers midi, l'écho de sa mort nous parvenait par message téléphonique.

Sa dépouille mortelle est arrivée à la station du C. N. R. par le train venant de Québec et arrivant à Acton à 4 heures et 35 minutes. Près de 3,000 personnes attendaient l'arrivée du train à la station et ont accompagné le cortège après le départ du train, de la station au presbytère où elle a été exposée jusqu'à mercredi, alors qu'elle fut transportée dans l'église.

Les funérailles ont eu lieu jeudi matin à 11 heures a. m.

Le 30 janvier a eu lieu le mariage de M. Harris E. thier avec Mlle Emilienne Bergeron.

Le 2 février, avait lieu le mariage de M. Gérard Lauzon avec Mlle Claire Lepage, tous deux d'Acton-Vale.

Le 6 février dernier, une équipe formée des étoiles de notre Académie allait rencontrer ses camarades à St-Pie dans une partie de goudet. L'équipe d'Acton-Vale revint vainqueur par le résultat de 3 à 1.

ST-DOMINIQUE

M. Gédéon Gaudreau de St-Dominique est décédé lundi le 11 janvier, à l'âge de 58 ans et 9 mois. Outre son épouse née Valérie Marc-Aurèle, il laisse pour déplorer sa perte cinq fils et cinq filles, MM. Adrien, Roméo, Elphège, Jules et Rosario; Mme Donat Deslandes; (Yvonne) Mlle Thérèse, M. Rose, Claire et Cécile.

(Suite en page 7)

TEMOIGNAGES DE SYMPATHIE

A l'occasion du décès de M. Joseph Hubert la famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie dont nous en publions une liste ci-dessous:

Télégrammes. — Familles Louis Dubreuil, Montréal, Gagnon et Coristine, Montréal, Dr et Mme A. A. Lefebvre, Montréal, Mlle Marie-Anne Beaudry, M. et Mme Holthaus, de Troy, N.-Y.

Tributs floraux. — Les petits-enfants du défunt, Marie-Paule et Hubert Lebrun, Jean-Marie et Jeannine Dupont, Marie-Jeanne, Louise, Arsène et Yves Hubert, Ogilvy Flour Mills Co., McCarthy Milling Co., par H. L. Godbout.

Offrandes de messes. — MM. et Mmes C. J. Hubert, Wilfrid Dupont, J. A. E. Daigle, Ernest Benoît, H. L. Benoît, Mme P. A. Lefebvre, MM. les abbés Gustave Vigneau et Maurice Godbout, la ligue des Anciens Retraitants, les familles Oza Plouffe, Abel Joncas, Armand Brousseau, Rémi Daigle, MM. Wilfrid Girouard, Wilfrid Desmarais, Mlle Monique Blais, Antoinette et Anna Desmarais, Alice Chagnon, Bernadette Houle.

Bouquets spirituels. — Les familles Armand Martin et Florendo Martin.

Oeuvre du Noviciat. — Famille Amédée Casavant, MM. Dr G. Choquette, Josephat Jetté, Eugène Tousignant, Ernest J. Chartier.

Oeuvre de Terre Sainte. — M. Joseph Hubert, fils, M. et Mme F. G. Ouellet.

Sympathies. — MM. et Mmes Joseph Hubert fils, Edmond Hubert, T. Adéard Fontaine, Lionel Morin, T. Brouillard, Théo. Ménard, Armand Sigouin, Raymond Girouard, Armand Beaudry, Jos. Beauregard, Léonard St-Onge, H. Courchesne, Eugène Flibotte, H. St-Amant, J. A. Leclaire, A. O. Vertefeuille, Alp. Vin-

cent, Jean Paul Campbell, Paul Ravenelle, Antonio Dessert, Dr J. E. Beaudry, J.-Bte St-Onge, Z. Laroche, A. Laplante, Irène Choquette, H. Tousignant, Albert McDuff, A. Brouillard, Léon Casavant, J. P. Goyette, Lucien Gladu, Gérard Bélisle, N. Daudelin, Ernest Dupont, Alfred Fortier, Hormidas Désautels, Adrien Hébert, Delphis Monast, Napoléon Dupont, A. Richard, Vincent Desroches, Victor Sylvestre, A. Bédard, L. E. Chartron, E. O. Desjardins, Ulric Trahan, J. B. Ravenelle, Arthur Brodeur, D. Hérad, les familles L. A. Aimé, Joseph Gosselin, S. Duval, H. Barré, Wm D'Anjou, Odinat Desjardins, Octave Auclair, Ovide Lamoureux, Joseph Comeau, J. A. Demers, L. Omer Houle, Emile Mercier, Victor Chabot, C. E. Lemieux, Arthur Flibotte, H. Hubert, Ovide Fournier, Jérémie Lussier, Honoré Handfield, Armand Mongeau, M. D'Anjou, Mlle Euralie Mercier, D. Dansereau, Madeleine Gaudette, Marie-Anne Bélair, Marguerite Bilo-deau, Eva Brodeur, Jeanne Roy, Mmes Pierre Nadeau, Armand Martin, Y. Desmarais, Bertha Houle, R. P. G. E. Roy, O. P., MM. Edmour Millette, Léo Martel, Damase Labossière, Jos. Millette, A. J. Archambault, Louis-Marie Morin et autres.

PRÊTS pour financer les améliorations aux maisons. D'écidez d'abord quelles sont les améliorations que vous voulez faire effectuer, puis obtenez un estimé. Les entrepreneurs en plomberie, chauffage et électricité, les constructeurs, peintres, décorateurs, architectes et fournisseurs de matériaux s'empresseront de vous aider à déterminer le coût des travaux. Quand vous aurez vos estimés, passez voir le gérant de toute succursale de la Banque Royale. Toute personne jouissant d'un bon crédit et capable de rembourser à même ses revenus peut obtenir un prêt pour financer des améliorations, réparations ou additions à une maison d'habitation. Pas besoin de garantie ou d'endosseur. Remboursement par versements mensuels répartis sur une période de un à trois ans. Demandez à nos succursales la brochure gratuite "Prêts pour Améliorations aux Habitations". Investissements complètes sur le Plan d'Améliorations aux Habitations de la Commission Nationale de Placement. LA BANQUE ROYALE DU CANADA. SUCCURSALE ST-HYACINTHE - E. E. LE SAUTEUR, Gérant

PROPOS SUR LES HUILES

Grande activité de plusieurs compagnies. — Progrès des sondages.

M. W. Fay Becker a annoncé le 10 février que les travaux préparatoires au forage du puits Richland No 1 situé entre les puits B. & B. et Turner Valley Royalties commenceront immédiatement. On se servira d'appareils à câbles et M. Roy Whitney, l'un des entrepreneurs vétérans de la Turner Valley, celui qui a mis en état de production un si grand nombre de puits de pétrole, a la direction des travaux de sondage. La compagnie est surtout financée par des capitalistes de Seattle, de Vancouver et de Toronto.

On exécute le forage du puits Richland No 3, autrefois dénommé Central, aux environs de 4,300 pieds sous terre. La Richland Oil a une propriété sur les trois flancs du champ de la B. & B. Royalties, possédant 40 acres de terre au Sud et 40 acres de terre au Nord et à l'Est.

Le forage du puits Richland No 3 a été commencé par un groupe de capitalistes de Vancouver. Les travaux ont été ensuite poursuivis par le Central et, récemment, la Richland a acquis une royauté de 25 p. c. dans le puits. La Richland a un égal intérêt dans le puits No. 2, qui a été commencé par la Richfield Royalties sur la concession acquise de la Richfield Pete et qui avait été originellement acquise de M. Cooper.

M. W. G. Egbert, directeur et secrétaire de Waymarn Pete, a déclaré ce matin, qu'il n'y a rien de fondé dans une rumeur circulant que la compagnie a perdu ses concessions du champ de Pincher Creek. M. Egbert a déclaré que les 4,610 acres de terre des concessions des compagnies Waymarn, toutes situées sur les structures de ce champ sont en très belle situation et que les conditions de leur forage ont été établies de manière à pouvoir donner des rentes à la compagnie, pendant des années. Depuis quelque temps, les mauvaises conditions des routes ont retardé les travaux.

LE CONGRES DU PARLER FRANCAIS

La huitième émission du comité d'organisation du deuxième congrès de la Langue française au Canada aura lieu mardi, le 23 février, de 7-45 à 8 hres du soir. Cette émission sera diffusée par tout le réseau français de Radio-Canada et comportera le programme suivant:

1o. Le double quatuor du congrès; 2o. Courte allocution de M. le professeur René Guénette, de Montréal; 3o. Le double quatuor du congrès.

ACTON-VALE

M. J. E. Richard, marchand de cette ville, a gagné la couterie en argent tirée au couvent, au cours de la semaine dernière.

Mlle Marie-Ange Dextraeur de West Shefford est venue passer quelques jours en promenade chez M. Damien Lafond.

Dimanche, à l'hôpital St-Sacrement de Québec, est décédé M. le curé J. A. Roy, curé d'Acton-Vale depuis 13 ans 4 mois et 10 jours.

Il y a un mois, dans la semaine du 10 janvier, M. le curé partait pour un repos d'une quinzaine de jours à l'hôpital St-Sacrement de Québec. Au bout de trois semaines, le 31 janvier, nous apprenions que son séjour prolongé à Québec n'offrait aucune inquiétude. Aussi nous avons été bien surpris d'apprendre dimanche dernier, le 7 février, de la basse-messe et à la grand-messe que son état était cri-

Lisez et faites lire EN AVANT! Hebdomadaire de combat canadien-français, politique et littéraire. Périodique provincial pour la défense des idées libérales et pour l'avancement littéraire sous la direction de M. Damien Bouchard. En vente dans tous les dépôts à 5 cts le numéro. A Domicile: Dans les cités de 15,000 de population, \$1.50 par année. Partout ailleurs dans la province, \$1.00 par année. BUREAUX: MONTRÉAL. Chambre 613, 132 rue St-Jacques Ouest, Téléphone HARbour 6549. QUÉBEC. M. Amos Burns, 604 rue St-Jean, Téléphone 5540. ST-HYACINTHE. 173 Boulevard Girouard, Téléphone 143. Chaque semaine EN AVANT! publie un dessin humoristique de quatre colonnes dont la vignette ci-contre est une reproduction partielle.

GRATIS! BROCHURE SUR LE HOCKEY

Merveilleux traité écrit par T. P. (Tommie) Gorman, intitulé "Comment Devenir une Étoile du Hockey" abondamment illustré et rempli de renseignements intéressants sur la manière de jouer.

PLUSIEURS PHOTOGRAPHIES AUTOGRAPHIÉES DES PLUS CÉLÈBRES JOUEURS

Les Canadiens en groupe, Les Montréal "Maroons" en groupe, Les photographes individuelles de Howie Morenz, Johnny Gagnon, Frank Bouche, Will, Culo, George Mantha, Art, Lesieur, Marty Barry, Billy Northcott, Dave Trotter, Pete Kelly, Russ Blinn, Dave Kerr, Earl Robinson, Roy Worters, Bob Gracie, "Ace" Bailey, Gus Markier, Alex Lovinsky.

Faites votre choix et enlevez l'étiquette qui entoure une boîte de sirop de blé d'inde (Mais) "CROWN BRAND" ou "LILY WHITE". Inscrivez votre nom et votre adresse bien lisiblement au verso ainsi que les mots "Brochure sur le Hockey" ou le nom du joueur dont vous aurez choisi la photo (Une brochure ou une photo par étiquette). Adressez-le ou les étiquettes à l'adresse ci-dessous.

SIROP DE BLÉ D'INDE (M&S) EDWARDS & BURG CROWN BRAND Célèbre aliment producteur d'énergie. Un produit de The CANADA STARCH COMPANY Limited C.P. 388, MONTREAL.

JEUNES MAMANS

Ne faites pas d'expériences avec les rhumes des enfants... Employez ce traitement externe qui a fait ses preuves. Pas de drogues! Frottez la gorge et la poitrine avec du VICKS VAPORUB. DEMONTRE PAR 2 GENERATIONS.



GOVERNEMENT QUI N'A RIEN CHANGE

(Suite de la page 5)

te spoliation du trésor public cesserait. C'était une des grandes promesses électorales du chef du parti de l'Ordre Nouveau. Voyons comment il a respecté cet engagement solennel dans l'ordre en conseil qu'on a voulu tenir caché.

ABAISSEMENT DES DROITS DE COUPE EN FAVEUR DES COMPAGNIES.

L'article deux abaisse les droits de coupe d'une façon quasi phénoménale. Par ce tarif de faveur, par exemple, le prix du pin blanc était baissé de \$2.00 à \$0.85 le cent pieds cubes; le pin rouge, de 1.15 à \$0.85; le pin gris, de \$1.20 au même prix de \$0.85; l'épinette et le bouleau de \$1.20 à \$0.75; la pruche, le tremble et le peuplier, de \$1.00 à \$0.60.

Un expert a calculé que cette réduction fait perdre à la province au delà de \$650,000 au cours de la présente saison. Cela bat de cent mille dollars et plus la perte faite par le gouvernement au profit de monsieur Pitfield dans la vente, sans soumission, des cinquante et un millions de débetures provinciales. Qu'en pensent les gens sincères de l'Union Nationale? La domination des gros intérêts est loin d'avoir pris fin à Québec avec l'avènement de monsieur Duplessis le pourfendeur de trustards, qui s'est mué en simple enfonceur de porte ouverte, aux yeux de gens qui voient clair.

LA POLITIQUE DU PETIT BOUT.

Et pour assurer aux gros bonnets leur livre de chair aux dépens de la province le dispositif premier de l'ordre en conseil incriminé décrète que le ministre est autorisé pour les opérations forestières se terminant au premier mai 1937: "I. A "permettre aux concessionnaires forestiers, pour les fins des "droits de coupe seulement, d'établir le contenu en pieds cubes des billes destinées au sciage, et utilisées à cette fin, d'après le petit diamètre (diamètre au petit bout);"

Heureusement que les billes de sciage ne partent pas de la souche pour s'étendre à la pointe de l'arbre car les amis de M. Duplessis en mesurant leur bois par le petit bout, pour fins de paiement de droits de coupe au gouvernement, n'auraient payé rien du tout. Un homme habitué au mesurage n'a déclaré que cette façon de mesurer le bois fera perdre au gouvernement au moins 20% de revenus.

En ajoutant cette perte à celle consentie par la réduction que je viens de mentionner il est facile de comprendre que monsieur Duplessis n'a pas l'intention de se servir d'un fouet en nerfs de bœuf, son knout de cosaque, dans ses rapports intimes avec les gros intérêts. C'est là le réformateur que l'Union Nationale nous a donné pour protéger le trésor public contre la cupidité des capitalistes qui ont investi leurs fonds dans nos forêts de la Laurentie. Pauvre Laurentie et pauvres Laurentiens; vous ne vous attendiez pas en août dernier à cette politique du petit bout dans l'exploitation de notre domaine forestier.

Cette politique du petit bout est tellement absurde que monsieur Duplessis n'a pas osé l'appliquer au paiement du salaire des bûcherons; il a bien fait car il y aurait eu une révolution dans les chantiers de la province. C'est pour éviter ce désastre que le premier-ministre a ajouté l'incidente décrétant que ce système de mesurage ne s'appliquait que "pour les fins de perception de droits de coupe seulement".

POURQUOI ON A VIOLÉ LES RÈGLEMENTS.

Si la politique du petit bout n'opère pas contre le bûcheron elle fera une forte saignée dans les revenus de la province et cependant monsieur Duplessis avait promis de protéger le trésor public contre les entreprises de tous ceux qui l'auraient vidé à venir jusqu'au mois d'août dernier. Comme toujours il a rempli sa promesse à l'envers; au lieu de protéger le trésor public il en facilite l'accès à ceux qui le convoient en leur permettant de l'atteindre par des voies détournées.

Voilà messieurs un des faits les plus remarquables de la deuxième période du règne de l'Ordre Nouveau. Il est resté inaperçu au cours de la session d'urgence parce que le premier-ministre a manoeuvré pour empêcher la discussion de se faire à ce sujet. Les gens comprennent maintenant les raisons pour lesquelles le premier-ministre a violé les règlements de la chambre et abusé de la force numérique de son parti pour étouffer la voix du chef de l'opposition et celle de ses collègues sur cette affaire scandaleuse qui a coûté au delà d'un million de dollars de pertes sèches à la province.

Monsieur Duplessis répétait très souvent les paroles de Sir Wilfrid à l'effet qu'un régime politique qui avait duré quinze ans était un régime pourri; bien que son régime à lui n'ait duré que quelque quinze semaines déjà ceux qui n'ont pas perdu le sens de l'odorat sentent qu'il est entré en putréfaction. Il n'a pu empêcher la gangrène de l'atteindre dès ses deux premières périodes.

L'ÉCLIPSE DU PREMIER-MINISTRE.

Je passe maintenant à la troisième: celle de l'éclipse de notre premier ministre. Qu'en dirais-je? Bien peu de choses car au cours d'une éclipse tout semble s'ancrant. Les ombres que laisse l'astre disparu semblent inviter au repos, au sommeil. Nos ministres n'ont pu résister à ces forces secrètes qui vous poussent aux rêves lorsque vous êtes confortablement blottis dans les sièges capitonnés des wagons-lits climatisés ou paresseusement étendus sur les chaises longues des paquebots modernes. Ils ont voyagé et voyagé. Les quotidiens nous ont fait connaître leurs allées et venues car ils n'ont pas voulu désingulariser le premier-ministre en ne laissant pas leur adresse à personne.

Ces voyages on les avait bien condamnés du temps des ministres libéraux mais pourquoi, diable, les gens du parti des purs seraient-ils astreints aux restrictions qu'on a droit d'imposer aux mortels ordinaires? Aussi, admettant qu'il faut bien que jeunesse se passe, et nos ministres sont bien jeunes en officier sinon en âge, je me contenterai, pour ne pas ternir le souvenir de la splendeur des beaux rêves éveillé qu'ils ont dû faire, de ne signaler de cette période que l'éclipse elle-même. Ce phénomène est assez important en soi pour qu'il soit digne de caractériser une des époques du règne de l'Union Nationale.

Cependant il ne faut oublier que le peuple, généralement superstitieux, attache aux éclipses des présages néfastes. Nous sommes aujourd'hui au treizième mois; en joignant cette date fatidique au phénomène tant redouté des premiers habitants des forêts vierges de la Laurentie je prédis que l'avenir même rapproché ne comporte rien de bon pour le gouvernement dont le chef est disparu, caché derrière une étoile inconnue.

(Suite et fin au prochain numéro)

POURQUOI ENDURER BOUTONS, RIDES ET CE TEINT BLAFARD?

Que de femmes perdent leur charme et leur beauté et paraissent vieillies avant l'âge, parce qu'elles négligent la constipation ordinaire. Elles oublient que des repas mal équilibrés peuvent à la longue altérer leurs traits et leur santé! Souvent leur régime alimentaire manque des "matières inassimilables" qui régèleraient leur organisme. Et alors la constipation, ennemie de la beauté, se développe. Puis viennent les maux de tête, la nervosité et l'insomnie.

Redonnez des "matières inassimilables" à vos repas, au moyen d'une succulente céréale: le Son Kellogg's ALL-BRAN. Il absorbe l'humidité de l'organisme, se forme en masse molle qui libère doucement l'intestin. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, comme céréale ou cuisiné dans vos aliments. Le Son ALL-BRAN est garanti. Essayez-le durant une semaine. Si vous n'en êtes pas satisfait, votre argent vous sera remboursé. Dans toutes les épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London.

COURRIERS

ST-DOMINIQUE

(Suite de la page 6)

son gendre, M. Donat Deslandes; deux petits enfants Lionel et Lucille Deslandes. Le défunt laisse aussi son père, Eusèbe Gaudreau de Ste-Madeleine, ses frères Alexis de Providence, R. L. Pierre de Ste-Damase, Joseph de Granby, Noé de Springvale Me, Louis de Ste-Madeleine, Emile de St-Hyacinthe; ses sœurs, Mme Wilfrid Beauregard de Montréal, Mme Osiat Hébert de Ste-Madeleine, Mme Adélaïde Boucher de Ste-Madeleine, ses beaux-frères Pierre et Elphège Marc-Aurèle, ses belles-sœurs Mlles Auzéline et Olivine Marc-Aurèle de Ste-Madeleine.

Les funérailles ont eu lieu le 14 janvier en l'église paroissiale de St-Dominique, une foule de parents et d'amis y assistaient.

ST-JEAN BAPTISTE

Mme Arsène Forand, née Blanchard, est décédée à l'âge de 58 ans, à la suite d'une longue maladie. Ses funérailles eurent lieu le 4 février.

Mme Omer Viers, née Laurette Meunier, fille de M. et Mme Euclide Meunier, est décédée à l'hôpital Ste-Justine de Montréal à l'âge de 26 ans et 6 mois. Elle laisse 3 enfants en bas âge. Le service a été chanté le 13 février.

Mlle Berthe Chagnon, fille de M. et Mme Joseph Chagnon, Mlle Georgette Roy, fille de M. et Mme L. A. Roy et Mlle Cécile Denis, fille de M. et Mme Herménégilde Denis viennent d'entrer au noviciat de la Présentation de Marie, à St-Hyacinthe.

A toutes ces jeunes filles, nous souhaitons santé et bonheur dans une longue carrière religieuse.

M. l'abbé Gérard Blanchard, ecclésiastique du Grand Séminaire de St-Hyacinthe a passé ses vacances chez son père M. Rodrigue Blanchard.

MM. Oscar et Willie Viers et Mlle Georgette Viers de St-Hyacinthe sont venus chez M. Omer Viers.

M. et Mme Arthème Lambert et leurs enfants, de Saint-Hyacinthe étaient dans notre paroisse, au début de la semaine.

LA PRESENTATION

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Henri Benoit décédé à l'âge de 29 ans. Il laisse dans le deuil son père M. Hormidas Benoit, sa mère Mme Horm Benoit, née Arthémise Laplante, deux frères, MM. Charles et Albert Benoit, une sœur Mme Arthur Richard, fils, (Marie-Anne).

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Paul-Emile Noisieux et le service fut chanté par M. le vicaire Omer Cloutier. Les porteurs étaient MM. Richard Laplante, Roland Laplante, Réal Charbonneau, Philias Audette, François Audette, Paul-Emile Michon. Conduisaient le deuil ses deux frères, ainsi que nombre de parents et d'amis. Nos sincères sympathies à la famille.

L'OPINION DES AUTRES

(Suite de la page 2)

en effectuant des remboursements de \$4.56.

Il est excellent que cette explication ait été donnée publiquement. Car bien des gens se figuraient qu'il fallait nécessairement emprunter au moins un millier de dollars en vertu de la loi fédérale pour l'amélioration des logements. — H. G. Le Canada, Montréal.

NOTRE PROCHAIN AMUSEMENT

Le danger d'aller solliciter de nouveaux privilèges pourrait consister en ceci: risquer de revenir de Québec avec quelques plumes en moins, au lieu d'améliorer son plumage.

Croyant l'occasion favorable pour ramener la province aux temps élysées du Paradis Terrestre, les sociétés de tempérance sont contre la bière et le vin, encore plus contre les liqueurs plus vigoureuses.

Une formidable croisade sera lancée contre la taverne, le ciné, les clubs, etc., les hôtels campagnards ne contiendront plus que des salles à dîner et des chambres, et le principal amusement de nous tous, Québécois, consistera à se regarder le nombril. — Flambeau, L'Autorité, Montréal.

INVITATION AU COMMUNISME

On dirait vraiment que ministres et députés se sont concertés en ces derniers temps pour solliciter, dans le brouhaha des festins, les hommages et les congratulations de leurs électeurs. Le résultat est que nos grands quotidiens sont remplis de photographies où l'on peut voir groupés à des tables abondamment garnies tous ceux qui jouent ou croient jouer un rôle important dans l'administration de la province. Et l'exemple est en train de gagner d'autres domaines où, d'ordinaire, on fait moins de tralala.

La situation économique est-elle à ce point brillante aujourd'hui qu'elle justifie de pareils écarts, de pareils accrocques au bon sens? La prospérité est-elle revenue pour de bon chez nous? Avons-nous donc trouvé le Pactole? Demandez-le aux milliers et aux milliers de chômeurs qui battent en ce moment le pavé des grandes villes, en quête de travail.

On se plaint que le communisme, après avoir tout bouleversé dans maints pays européens, a fait son apparition ici et qu'il menace de gangrener nos populations ouvrières, à venir jusqu'à présent si respectueuses de l'ordre et de l'autorité. Mais les boustifailles dont nous venons de parler ne sont-elles pas précisément une invitation au communisme et à tous les excès qui l'accompagnent? Le Journal de Waterloo.

AVANTAGES DU RICHELIEU

On sait que le Richelieu offre au transport un moyen de communication commode et peu coûteux. Relié au lac Champlain, puis à l'Hudson, il forme une route naturelle entre notre province et les états de la Nouvelle-Angleterre, route que surent si bien utiliser les pionniers de toute cette partie de l'Amérique. En suivant le Richelieu, le trajet Montréal-New-York, par eau, se trouve raccourci de douze cent milles et, la distance supprimée, le commerce ne peut que s'accroître. Ainsi qu'on le signalait récemment en parlant de cette question, en Angleterre, on a canalisé jusqu'aux simples ruisseaux; en France, la Seine, dont la largeur est bien moindre que celle du Richelieu, est constamment sillonnée de bateaux. Si certains pays de l'Europe utilisent leurs moindres cours d'eau, pourquoi ne pas améliorer une rivière comme le Richelieu dont les avantages au point de vue économique sont indiscutables. Le trafic n'est, certainement pas ce qu'il devrait être si la canalisation était effectuée, puisque le canal de Chambly ne répond

LE RAPPORT DE LA CONFEDERATION LIFE

Le soixante-cinquième rapport annuel de la Confédération Life Association qui a été présenté aux assurés et aux actionnaires de l'Association, indique de remarquables progrès. Le président de l'assemblée, M. R.-S. Waddie, vice-président de l'Association, signala les gains importants qui ont été faits non seulement au Canada, mais encore en Grande Bretagne, aux Antilles, en Chine et dans d'autres territoires. "Il est évident", dit-il, "que le redressement économique est mondial".

Le portefeuille des assurances en cours de l'Association a atteint son niveau le plus élevé, soit \$398,499,573.

L'actif s'élève à \$112,945,505 maintenant, soit une augmentation de \$6,567,510 au cours de l'année. Par surcroît de sécurité, l'actif figure au bilan à sa valeur comptable, qui est inférieure de plus de \$4,000,000 à sa valeur au cours, telle que déterminée par le département des assurances du gouvernement fédéral.

La réserve des contrats d'assurance et de rentes viagères de l'Association atteint \$97,053,050, soit \$5,186,548 de plus qu'en 1935.

Le revenu net de l'année est de \$21,597,828. La recette nette de primes, non compris les rentes viagères, se chiffre à \$14,093,944, soit une augmentation de \$539,228.

L'Association a réalisé au cours de l'année un excédent de \$3,180,646, qui dépasse de \$353,166 celui de l'année précédente, "excellent résultat, si l'on tient compte de la compression continue du rendement des placements". Au 31 décembre 1936, l'excédent total atteignait \$8,332,000, soit \$526,943 de plus qu'à la fin de 1935. L'excédent libre et non alloué aux assurés, et en conséquence entièrement disponible pour faire face à toute éventualité, se chiffre à \$4,059,644, soit une augmentation de \$661,204 pendant l'année.

En 1936, l'Association a versé à ses assurés et à leurs bénéficiaires une somme totale de \$11,679,075, dont \$2,966,085 à titre de sinistres et \$1,843,113 à titre d'échéances. Les dividendes versés aux assurés s'élevaient à \$1,956,337. Les rachats de polices étaient moins nombreux, car le montant global des valeurs payées était inférieur de \$534,270 à celui de 1935.

La nouvelle production payée était de \$47,506,513, y compris plus aux besoins de l'heure; ce qui pouvait être moderne en 1830 n'est aucunement pratique aujourd'hui comme conséquence du progrès. Le Courrier de Sorel.

EXCURSIONS A BON MARCHÉ

A TOUS LES ENDROITS DE L'OUEST CANADIEN

Départs: Tous les jours du 20 fév. au 6 mars Limite de retour: 45 jours.

Environ UN SOU DU MILLE en wagons de première seulement. USAGE FACULTATIF DES WAGONS-LITS

Billets d'excursion aussi en vente, valables dans: (a) wagons-lits touristes à environ 1 1/2 du mille, plus les prix réguliers pour les lits, (b) wagons-salons et wagons-lits de luxe à environ 1 1/2 du mille, plus les prix réguliers pour les fauteuils ou les lits.

ROUTES — Billets valables via Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont., Chicago, Ill. ou Sault Ste-Marie, mais par la même route et la même ligne dans les deux directions.

ARRETS EN ROUTE permis à Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont., et à l'ouest: aussi à Chicago, Ill., Sault Ste-Marie Mich. et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux Etats-Unis.

Renseignements complets des agents du

PACIFIQUE CANADIEN

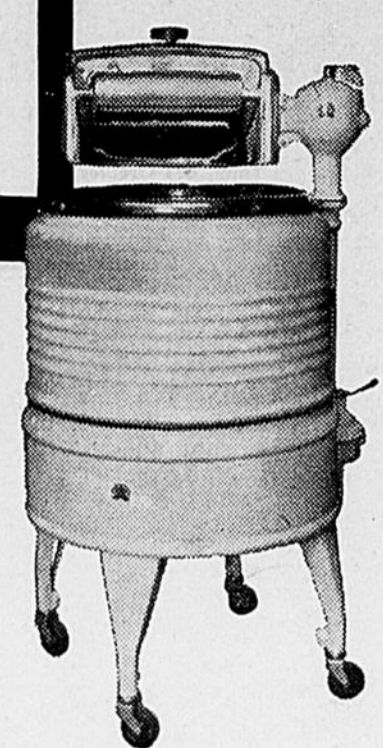
Il ne reste que quelques jours seulement!
AGISSEZ IMMEDIATEMENT!
La vente finit le 2 MARS

La LAVEUSE ELECTRIQUE "Chatelaine"

\$77

comptant

ou \$7.50 comptant et 24 mois pour payer
Il nous reste encore un nombre limité de ces belles laveuses électriques "Chatelaine", à la disposition des ménagères qui prennent de promptes décisions, savent ce que signifie une valeur réelle et sont anxieuses de s'éviter pour toujours, la fatigue des lavages. Vous n'avez que jusqu'au 2 mars pour prendre une décision, ou il sera peut-être trop tard. N'oubliez pas que la "Chatelaine" a été fabriquée spécialement pour nous par un manufacturier canadien réputé et qu'elle est une laveuse absolument moderne dans tous ses détails.



GRATUIT

Comme encouragement à agir promptement, nous donnons avec chaque laveuse, un superbe panier à linge en métal.

Southern Canada Power Company Limited
"Appartenant à ceux qu'elle sert"

pris les remises en vigueur. Les assurances en cours au 31 décembre 1936 s'élèvent à \$398,499,573, soit une augmentation de \$11,434,821.

LA CUISINE MODERNE

(Suite de la page 3)

dégouttoirs de chaque côté, avec, au-dessous, les seaux et les marmittes qui heurtent l'oeil; la glacière ancienne modèle; le plancher nu, à l'exception d'une lisière de linoléum sous l'évier et sous la glacière.

D'emblée on trouve fort agréable la vignette "après" la vue de cette cuisine compacte, propre, artistement disposée, nous plaît. Il y a là tout d'abord le maximum d'espace libre. Les ustensiles qu'on n'aime pas à voir sont tous invisibles. On ne voit plus la pendure d'accessoires. On voit un joli laboratoire, qui reluit de propreté, où l'on peut à son aise préparer les repas et faire le train de cuisine nécessaire; on en est fier. Le poêle à l'huile et l'ancienne glacière ont cédé la place à des appareils électriques pour la cuisson et la réfrigération. L'évier est devenu une jolie table munie de tous les accessoires commodes pour laver la vaisselle, etc. Partout, des armoires et des tiroirs vraiment nécessaires dans une cuisine. L'on peut à bon droit être fier d'une pareille cuisine.

Mais combien cela coûte-t-il? Voilà ce que nous demandent nombre de gens. Pour cette cuisine un emprunt de \$750 suffirait à la rénovation complète et l'outillage à neuf. A vrai dire l'entrepreneur a touché un peu moins de \$700. Selon les mensualités consenties par le Plan d'amélioration des maisons d'habitation, le remboursement pourrait s'effectuer à raison de \$20 par mois pendant 36 mois, tous intérêts compris.

Sans doute toutes les cuisines n'ont-elles pas besoin d'une réfection aussi radicale; donc leur modernisation coûterait moins cher encore. Quoi qu'il en soit, le Plan d'amélioration des maisons d'habitation permet de remplacer une cuisine qui souffre de nombre d'inconvénients par une cuisine d'aspect riant qui fera réjouir le coeur de toute maîtresse de maison.

Si nous voulons apporter à cette cause sacrée tout l'appui qu'elle mérite, il faut aussi développer en nous et chez nos enfants le culte et l'amour de la langue.

Henri Bourassa.



LE MARCHÉ BONSECOURS

Pendant tout le cours du siècle dernier, quand les fermiers se rencontraient au célèbre marché Bonsecours, à Montréal, pour vendre leurs produits, le gin de Kuyper était, comme il l'est encore, le favori de ceux qui en connaissaient et en savaient apprécier la réelle saveur de Hollande.



Nouveaux et commodes flacons PLATS
40 ONCES, 265
26 ONCES, 190
10 ONCES, 85¢
Cette Réelle Saveur de Hollande

GIN de Kuyper

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS
Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande—Maison fondée en 1695.

LE TÉLÉPHONE SERT DANS LA FAMILLE LEBON



"Je brûlais de vous l'annoncer!"

JEAN Lebon ne se tenait pas de joie en entrant chez lui. Enfin la fortune daignait lui sourire. Il venait d'être promu gérant de rayon avec une forte augmentation de traitement. "Ton père sera content d'apprendre cette bonne nouvelle!" lui dit sa femme, "Pourquoi ne pas lui téléphoner?" "Je n'y manquerai pas — des nouvelles semblables valent qu'on se serve de l'Interurbain. Et puisque je me mets en frais, je téléphonerai à tante Claire, aussi."

La famille Lebon se rend compte que pour propager une bonne nouvelle ou en cas de nécessité pressante, l'Interurbain est indispensable. Tirez-vous le meilleur parti des facilités de l'Interurbain?

Le tarif de nuit s'applique chaque soir à sept heures et TOUTE LA JOURNÉE DU DIMANCHE.

FAITES EXAMINER VOTRE VUE PAR UN SPÉCIALISTE

Heures de Bureau: Le Matin: 11 h. à Midi L'Après-Midi: 2 à 5 h. Le Soir: 7 à 8.30 h.

TELEPHONE: Bureau et Résidence 1053

DR CHARLES DION

Ex-Médecin Etranger à L'Hôpital St-Louis, Paris
SPÉCIALISTE
Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge
76 RUE ST-SIMON, (2e étage) ST-HYACINTHE.

OUVERTURE DE LA SESSION A QUEBEC
(Suite de la page 1)

Plusieurs réformes sont annoncées, entre autres, une refonte des statuts, des législations sur la voirie. En dernier ressort, un projet de conversion volontaire des dettes municipales, ce qu'on doit interpréter aussi comme un achèvement vers les théories qui ont été introduites en Chambre par le Dr Hamel.

Il va sans dire que le discours du Trône raffermi,

dans l'opinion publique, l'attitude du groupe Hamel-Drouin-Grégoire-Chalout. C'est un immense encouragement donné aux idées préconisées par ces messieurs au cours de la dernière session.

Il s'est écoulé à peine trois mois depuis la prorogation de la dernière session. Un député, très rompu aux usages parlementaires, nous disait cet après-midi: "Nous donnons trop de temps aux sessions dans la province de Québec. Dans l'Etat de New-

York, dont la population est de 12,000,000 d'habitants et où le budget annuel est de \$250,000,000 une session de six semaines à Albany suffit amplement. L'Etat de la Californie, où le budget et la population sont des plus importants, ne s'offre une session de six semaines au Capitol de Sacramento qu'à tous les deux ans, et cela suffit."

La lecture du discours du Trône fit beaucoup d'effet dans l'assistance en raison des derniers événements ministériels. Convoqués par le gentilhomme huisier à la Verge noire, les députés étaient présents à la barre de la Chambre du Conseil. M. Duplessis occupait la droite du dais, debout aux côtés du lieutenant-gouverneur. A gauche, on remarquait sir Thomas Chapais, leader du Conseil législatif.

L'hon. Alphonse Raymond, président du Conseil législatif occupait un trône à droite de M. Patenaude. Les premières

rangées dans l'assistance se composaient des représentants du monde politique, des hommes d'église, de la magistrature assise. On y remarquait aussi des militaires. Les honorables Arthur Sauvé et Maurice Dupré, anciens ministres, étaient présents; ainsi que Mgr P.-B. Garneau, représentant le cardinal; le Lord Bishop de Québec, le Très Révérend Carlington; sir Mathias Tellier, juge en chef de la province de Québec; l'hon. Albert Sévigny, juge en chef de la Cour supérieure de Québec.

LES CONSERVATEURS VOTENT AVEC LES LIBERAUX
(Suite de la page 1)

qu'il existait une impression que ce que nous faisons a trait à quelque troupe expéditionnaire qui serait envoyée outremer.

"Lorsque nous avons dit que ce que nous faisons est pour le Canada seul, nous entendons que nous faisons ceci pour la défense de notre pays à l'intérieur, des côtes de notre pays et en tant que notre part de la défense du Canada.

Contribution à la démocratie

"Mais j'espère que l'on ne pensera pas, parce que nous avons insisté sur le fait que ce que nous faisons, nous le faisons pour le Canada, que nous ne contribuons pas à la défense du Commonwealth Britannique des Nations comme entité ou que nous ne contribuons pas à la défense de tous les pays de langue anglaise, que nous ne contribuons pas à la défense de toutes les démocraties, que nous ne contribuons pas à la défense de tous ces pays qui pourront un jour s'unir afin de protéger leurs libertés contre n'importe quel agresseur, d'où qu'il vienne.

"Je dis que tout en faisant ce que nous faisons pour le Canada, nous croyons que de cette façon nous pouvons contribuer efficacement à la sécurité de tous les autres pays qui ont à conserver des institutions, des idéals et des principes semblables aux nôtres."

Si la situation internationale n'avait été aussi grave l'an dernier et s'il n'y avait eu un malentendu au sujet de l'attitude du Canada touchant les sanctions pétrolières contre l'Italie, lors de la guerre éthiopienne, le gouvernement aurait peut-être demandé à la Chambre de voter à ce moment des crédits accrus, dit M. King.

A son avènement au pouvoir, en 1935, le gouvernement trouva la défense affaiblie par les économies effectuées durant la crise, dit-il. Il ne critique pas les conservateurs pour cet état de choses, mais il regrette qu'il ait été nécessaire que le ministre de la Défense, l'hon. Ian Mackenzie, révèle cette faiblesse.

Les crédits sont approuvés

La Chambre des Communes, après un débat de six jours, a adopté mardi soir les derniers crédits du programme d'armements. Les députés communistes de la C. C. F. et une dizaine de députés de la Province de Québec se sont opposés à ces crédits. L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice et leader du Gouvernement en l'absence de M. King, a donné la riposte à tous les adversaires du projet, lesquels, du reste, n'étaient pas bien nombreux. Chaque sou sera dépensé pour la défense du Canada et non pas pour envoyer des troupes à l'étranger, a-t-il dit, de même que l'hon. Ian Mackenzie, ministre de la Défense nationale.

LA DEMISSION DE M. OSCAR DROUIN
(Suite de la page 1)

Terres et Forêts. Il n'y a plus à prétendre aujourd'hui que cette démission est une rumeur, car il a bien fallu que M. Duplessis la rende officielle, et M. Damien Bouchard, en annonçant au club de Réforme, il y a deux semaines, que M. Oscar Drouin quittait le ministère Duplessis, montrait

qu'il était parfaitement renseigné sur la situation à Québec, situation qui, pour les Duplessis bleus, est plus que troublante.

C'est M. Duplessis qui a assumé lui-même les fonctions du ministre démissionnaire. La crise ministérielle dont on parlait depuis deux semaines a trouvé ainsi un dénouement brutal à la veille même de l'ouverture de ce qui est la première session régulière du gouvernement.

Dès le 9 février M. Drouin, dans une longue lettre adressée à M. Duplessis, avertissait ce dernier qu'il ne pourrait rester à son poste si le cabinet persistait à ne pas vouloir mettre immédiatement en pratique les promesses électorales du parti de l'Union Nationale.

L'entêtement du premier-ministre et de ses autres collègues à différer l'établissement dans Québec d'une commission hydro-électrique calquée sur celle de l'Ontario, semble avoir été le principal motif de la démission de M. Drouin. Sa lettre, cependant, rappelle au premier-ministre que le programme intégral de l'Union Nationale, tel qu'exposé aux électeurs, est loin d'avoir trouvé son application et que cette lettre constitue, en cela, un sévère réquisitoire contre l'administration Duplessis.

C'est au début de l'après-midi de mardi que la nouvelle de la démission de M. Drouin a été confirmée par lui-même et par le premier-ministre. M. Drouin par une mesure de précaution que l'on comprend, a remis lui-même aux journalistes copie de sa correspondance avec M. Duplessis, geste que le premier-ministre n'a pas paru goûter.

L'hon. Maurice Duplessis a été assermenté, mardi après-midi en qualité de ministre des Terres et Forêts. Certes, les temps ont bien changé depuis quelques semaines. Il n'y a pas si longtemps M. Drouin, alors ministre, se faisait introniser comme premier ministre par intérim pour remplacer M. Duplessis.

Mardi après-midi, le nouveau titulaire du ministère des Terres, M. Duplessis, a réuni ses chefs de départements pour prendre avec eux un premier contact.

"Maintenant", leur aurait-il dit, "les abus vont vraiment cesser".

A quoi, M. Drouin n'aurait pas manqué de se montrer fort sensible et aurait rétorqué assez vertement: "Cette disparition d'abus va se faire à deux".

On ne saurait décrire le degré de démoralisation dans lequel on trouve, au début de cette session, la plupart des députés qui ont eu la naïveté de croire ferme au parti trop nouveau de l'Union Nationale. Ils sont littéralement perdus dans leur "catéchisme" et ils commentent de façon contradictoire le départ de M. Drouin. Ceux à qui on reconnaît un peu de flair s'abstiennent de parler de l'affaire.

Ce sont les honorables Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, Onésime Gagnon, ministre des Pêcheries et des Mines et Joseph Bilodeau, ministre du Commerce et de l'Industrie qui mèneront tour à tour la campagne électorale dans le comté de Beauce en vue de l'élection complémentaire fixée pour le 17 mars.

LES MAIRES FAVORABLES A LA ROUTE No. 2
(Suite de la page 1)

yaient.

On remarquait à cette assemblée les maires et échevins suivants: MM. Lajoie, Valois, Laroque, Herridge Brosseau, Wilson, Smith et Demers, de même que les membres du comité d'étude MM. Emile Léger, Albert Stonehouse et Raoul Deslauriers, celui-ci président de la Ligue des Propriétaires de Lachine, de même que les députés MM. Anatole Carignan et Vital Mallette. Le maire de Lachine, M. Anatole Carignan, après avoir souhaité

la bienvenue aux représentants des municipalités, a répété son opposition "acharnée" au plan numéro un. Il a rappelé son attitude à la Commission métropolitaine quand il s'est agi de ce plan, qui devait être exécuté aux frais des villes de l'ouest. "Quant au plan numéro deux, dit-il, il est plus dans l'ordre.

"L'accélération du trafic ne devrait pas être la principale raison d'être d'un boulevard. Malheureusement, il y a certaines lacunes, et le gouvernement a déjà un plan connu sous le nom de numéro deux, qui est prêt à être exécuté, et je ne vois pas pourquoi on tenterait de paralyser un si important programme de travaux".

On sait que sur l'initiative du conseil municipal de St-Hyacinthe, un grand nombre de municipalités viennent de donner leur approbation à un autre projet que favorise le maire Bouchard pour la nouvelle route Montréal-Québec, via Longueuil, Beauceville, St-Hyacinthe, Drummondville et Victoriaville.

FEU M. NAP. NORMAND
(Suite de la page 1)

Gaudreau, M. et Mme Omer Normand, la famille J. E. Normand, M. et Mme René Bouchard, M. et Mme Joseph Normand M. et Mme Joseph Cotnoir, Mlle C. Gazeille, Mme Hilaire Gaudette, Mlle Germaine Côté, M. et Mme Roma Auger, la famille Horace Daigle, Mme Osias Bernard, M. et Mme Stanislas Côté, Mlle Parise Desmarais.

Affiliation à l'oeuvre des semaines eucharistiques. — La famille Jos. Bouchard, Montréal, Mme J. A. Savage et ses enfants, Montréal.

Témoignages de sympathie. — M. et Mme A. Nault, M. et Mme E. P. Dufresne, M. Armand Dillaire, Mme Eva Grégoire Bernard, Mlle Carmen Bernard, M. et Mme Harry Despaut, M. et Mme Georges Orsali, M. et Mme Arthur Fontaine, M. et Mme Aug. Halley, Mme Isai Boissy, M. Rosario Bérard, M. et Mme Armand Mongeau, Mlle Madeleine Blanchard, la famille Nap. Brunelle, Montréal, la famille H. Barré, la famille Raoul Martel, M. et Mme O. Dillon Chabot, M. et Mme Wilfrid St-Germain, M. et Mme L. Bergeron, échevin, M. et Mme Eddy Girouard, M. et Mme Téléphore Lajumesse, la famille Lachapelle et Tétrault, M. et Mme Eug. Boucher, M. et Mme Rosario Morrissette et Mlle Bertha Poliquin, Providence R. I., M. Arthur Hébert, Mlle Marie Blanche Nadeau, Mlle Simonne Brodeur, M. et Mme Albert Poitras, Syndicat C. et N. des Imprimeurs de St-Hyacinthe, Mlle Irène Brunelle, M. Wilfrid Gaulin et Mlle Marie-Anne Gaulin.

FEU MME F. LAPOINTE
(Suite de la page 1)

deur, Mme A. Robitaille, M. et Mme C. Désilets, M. et Mme Aug. Halley, la famille A. Plante, M. F. Gagnon, M. et Mme A. Leclerc, M. et Mme N. Daudelin, M. et Mme Victor Armstrong, M. et Mme Paul Lussier, La Présentation, M. L. Plante, M. Roméo Brodeur, Mme Z. Comtois, M. Jean M. Sénécal, M. et Mme A. Sigouin, la famille W. Gagnon, M. E. Desgranges, famille A. Archambault, famille L. J. Bertrand, M. et Mme H. Sénécal, de Montréal; M. et Mme C. Dubuc, Mlle L. Paradis, la famille W. Dubuc, la famille O. Leblanc, Mme E. Chapat, Mme Edmond Robert, Mme Joseph Plante, Mlle Rolande Chapat, Mlle Lucette Philie et autres.

REMERCIEMENTS

Les familles Normand, Côté, Brunelle et Bouchard désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Napoléon Normand, soit par tributs floraux, offrandes de messes, bouquets spiri-

Auto-Club de St-Hyacinthe

La direction de l'Auto-Club de St-Hyacinthe avise ses membres que M. J.-B.-E. Durocher, de cette ville, a été nommé officiellement percepteur des contributions, en remplacement de M. Henri Raymond. Toute contribution (chèque ou argent) qui sera donnée aux solliciteurs sera payable à l'ordre de l'Auto-Club de St-Hyacinthe.

VENDEURS DE MANDES

On demande deux vendeurs. Position intéressante à bons travailleurs. Voir le gérant, M. Roger Gagnon.

Le Magasin Beatty
237, rue Cascades Tél. 920 Saint-Hyacinthe

Le début de l'année 1937 nous apporte

DES PLUS BEAUX MEUBLES AUX LIGNES MODERNES

Nos nouveaux mobiliers de salle à diner et à déjeuner viennent de nous arriver.

Une grande partie de ces mobiliers est maintenant exhibée dans nos vitrines. Ne manquez pas de les voir et n'oubliez pas qu'une commande donnée aujourd'hui veut dire économie pour vous car nous recevons des avis de tous nos manufacturiers nous avertissant qu'il y aura prochainement une augmentation assez sensible.

Nos nouveaux mobiliers de salle à diner, modèle 1937, sont des plus jolis.

Nos mobiliers de salle à manger nous viennent des meilleurs manufacturiers au pays.

Vous trouverez un assortiment complet de chêne, noyer et merisier dans tous les styles.

Mobilier de Salle à Manger
(9 Articles)

Un charmant mobilier de salle à manger de 9 articles en noyer oriental et coeur de noyer. Dessin art moderne, buffet, vitrine cabinet, table et 6 chaises.

SPÉCIAL pour notre Vente Anniversaire

\$175.00

Nouveau Mobilier de Salle à Déjeuner

Ce nouveau mobilier de salle à déjeuner offre l'avantage d'être utilisé dans une pièce trop petite pour un ameublement de salle à manger. Très bien fini ombré brun. Beaucoup de logement dans le buffet.

SPÉCIAL de notre Vente Anniversaire

\$89.00

MOBILIER DE SALLE A DÉJEUNER --- 6 Articles

Charmant mobilier comprenant table à rallonge, très belles dimensions de buffet, chaises recouvertes en cuirette.

SPÉCIAL de notre Vente Anniversaire

\$59.00

Tél. 214 **J. JETTÉ** PLACE DU MARCHÉ
MARCHAND DE MEUBLES

Coin des rues St-Antoine et St-François
SAINT-HYACINTHE

L'ETABLISSEMENT AUGER & GAUCHER

Une année seulement après l'ouverture d'un magasin de merceries au no 92 de la rue Mondor, MM. Ulric Auger et Adalbert Gaucher, propriétaires de l'établissement Auger & Gaucher à l'adresse précitée, ont dû reconnaître la nécessité de s'agrandir pour répondre à la demande d'une clientèle de plus en plus nombreuse et avoir le local nécessaire à l'installation d'un fonds de commerce de plus en plus varié.

Aussi MM. Auger & Gaucher ont-ils loué le magasin occupé par l'ancienne épicerie Vachon, à côté de leur magasin actuel, ce qui leur donne aujourd'hui un local qui a simplement doublé de superficie. Ils viennent de faire exécuter d'importants travaux de peinture et l'intérieur de l'établissement a été entièrement rénové, suivant une formule moderniste. Actuellement, on procède à la réception et à l'installation de nouvelles marchandises du printemps et le public est cordialement invité à visiter le nouvel établissement de MM. Auger & Gaucher, marchands de confections et de merceries pour hommes, 92-94 rue Mondor, à Saint-Hyacinthe.

RETRAITE FERMEE POUR JEUNES FILLES

Il y aura une retraite fermée pour jeunes filles chez les RR. Soeurs de Notre-Dame du Bon Conseil, du 19 au 23 mars. Le prédicateur sera un prêtre de la Compagnie de Jésus. Pour tous renseignements on est prié de s'adresser au no 8 rue Sainte-Anne.

AU PATRONAGE DES JEUNES FILLES

Intéressante soirée au profit d'une oeuvre de charité.

Un groupe de jeunes filles de cette ville est à organiser, pour le 13 avril prochain, une intéressante soirée au profit d'une oeuvre de charité. Cette soirée aura lieu dans la salle des RR. Soeurs de Notre-Dame du Bon Conseil (Patronage des jeunes filles). On représentera une tragédie: "Sourires et tristesses d'une reine", ainsi qu'une comédie: "Brouillés à mort". Dans un prochain numéro, nous donnerons de plus amples détails à ce sujet.

LE R. F. ALCIDE EN EUROPE

Le Rév. Frère Alcide, des Frères du Sacré-Coeur, directeur de l'Académie Girouard à St-Hyacinthe, s'embarquera pour l'Europe le 5 mars, afin d'assister au chapitre général de sa communauté, à Paradis, près le Puy (France). Durant son voyage, le Rév. Frère Alcide fera également un séjour en Italie, notamment à Rome.

Le Frère Alcide accompagnera en Europe le R. F. Lucius, provincial de l'ordre au Canada.

IMMEUBLES

Vente d'un emplacement situé rue Bernier mesurant 25' x 100' vendu par T. D. Bouchard à Arthur Chagnon pour la somme de \$450. Cité No 235 de 683. H. Morin, notaire. Enrg. 12 fév.

—Vente d'un terrain situé rues Leman et Papineau mesurant 333' x 50' vendu par les Srs de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe aux Commissaires d'Ecole de St-Hyacinthe pour la somme de \$1850. Cité No. P. 23 de 702. Henri Morin, notaire. Enrg. 12 fév.

—Vente d'une lisière de terre, située rang St-Simon sud, Ste-Madeleine mesurant en superficie 21825' vendue par David Houle à la Cie Chemin de Fer C. N. R. pour la somme de \$100. Ste-Madeleine No. P. 36. L. A. Brunelle, notaire. Enrg. 17 fév. 1937.

—Vente d'un emplacement situé angle des rues Laframboise et Morison vendu par Emile Nichols à Ferdinand et Conrad Boudreau pour la somme de \$16,000. Cité P. 8 et P. 9 de 686. Henri Morin, notaire. Enrg. 22 fév.

—Vente de deux lots situés rue Leman, Bourg-Joli mesurant chacun 25' x 103' vendus par T. D. Bouchard à Arthur Huot pour la somme de \$800. Cité Nos 43 et 44 de 688. Henri Morin, notaire. Enrg. 22 fév.

—Vente d'un emplacement situé rue Girouard mesurant 50' x 242' vendu par Denis Hérouard à Adrien L. Auger pour la somme de \$3000. N.-Dame No P. 1095. Henri Morin, notaire. Enrg. 22 fév.

—Vente d'un terrain situé rue Laframboise mesurant 91' x 47'10" vendu par Alma Guertin-Michon à Denis Hérouard pour la somme de \$7000. Cité No. N.-E. 602. Henri Morin, notaire. Enrg. 25 fév.

Abonnez-vous au "Clairon"